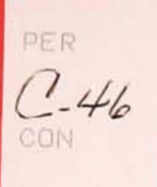


Cité libre

Volume XXII
Numéro 2
Mars-avril 1994
3,95 $

Les dîners de Cité libre



Jacques Henripin
Jean-Paul Desbiens

Esther Delisle
Lise Bacon

Roch Carrier
James D. Thwaites

nos conférenciers

À MONTRÉAL
Le deuxième jeudi du mois

À OTTAWA
Le troisième mercredi du mois

MAINTENANT À QUÉBEC
Le dernier lundi du mois

La crise

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Le numéro de *Cité libre* est plus cher qu'un paquet de cigarettes ! Il va me falloir trouver un autre point de repère pour excuser les petits extras que je m'offrais en me disant qu'après tout ce numéro d'*Historama* me coûte seulement un dollar de plus qu'un paquet de cigarettes. Une excuse rassurante en cette époque qui dure et perdure, où l'on doit compter à la cenne près.

Et dire qu'à la fin des années soixante-dix ma belle-soeur et moi mangions régulièrement au restaurant deux ou trois soirs par semaine après avoir ramassé les enfants chez leur gardienne. À quelques dollars près cela nous coûtait le même prix que de bouffer à la maison. Outre de bonnes manières à table, nos deux aînés ont d'ailleurs gardé de cette époque une solide aversion des repas au restaurant avec maman, papa, ou les deux.

S'il faut en croire nos commentateurs de l'actualité dans ce numéro-ci, la reprise n'est pas pour demain. D'abord parce que selon Stephen Schecter il faut « exiger de nos élites, de nos institutions, et donc de nous-mêmes qu'on réfléchisse sur l'orientation générale de la société et qu'on mette en position de responsabilité des personnes capables de penser, de manière synthétique, sur la destinée humaine et de formuler des politiques en conséquence. » Comment repérer ces phénomènes dans un monde où « nous sommes affligés d'un excès de gestionnaires et d'une carence de philosophes » ? Parlant de gestionnaires ce n'est pas le nouveau gouverneur de la Banque du Canada qui va renverser la vapeur. « Ne nous leurrons pas, il n'y aura pas de grandes différences entre les politiques de messieurs Crow et *Crow fils*, déplore Louis-Philippe Rochon. Ces deux hommes ne font que maintenir la longue tradition monétariste friedmanienne de la Banque qui remonte au début des années 1970 et dont la succession des gouverneurs se lit un peu comme dans la Genèse… » Et Marc Chevrier de souligner qu' « en prélevant et en répartissant la richesse sans agir à l'intérieur de bornes fermement établies, nos institutions politiques, croyant satisfaire l'intérêt général, récompensent en fait les intérêts qui savent s'organiser. » Richard L'Heureux en est indigné : « Belle leçon de démocratie ! Défier les lois, c'est à la portée de tous ceux qui s'arment en conséquence. Comment convaincre les citoyens de « se serrer la ceinture » quand on laisse les contrebandiers s'enrichir grassement et en toute impunité ? » Bref, comme l'écrit Éric Devlin « l'obscénité est rarement une affaire de cul » !

Vous avez lu la version expérimentale du *Programme général d'intégration linguistique*, publiée en 1991 par le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ? Non sans doute. Monique Nemni l'a lu. Elle sait maintenant pourquoi ses étudiants, immigrants de fraîche date, ont réagi par un éclat de rire général à sa question « Dites-moi un peu, qu'est-ce qu'on vous a enseigné sur le Canada, dans les COFI ? »

« Quand la cérémonie du Souvenir prit fin, nous nous approchâmes du cénotaphe pour y découvrir, gravé dans le granit, le nom d' « Adrian Harold McKenna ». Ma fille Robin, douze ans, passa ses doigts sur les lettres et demanda si nous étions parents. Honteux, je dus admettre que j'ignorais l'histoire de cet homme, mais promis de me renseigner. » C'est ainsi que Brian McKenna eut l'idée de raconter à ses compatriotes ce que furent les Première et Deuxième Guerres mondiales pour leurs pères, leurs oncles, leurs grand-pères et grands-oncles, avant eux. Nous publions dans ces pages, traduite par Pierre Joncas, la conférence de Brian McKenna lors du dîner *Cité libre* du 11 février 1993.

Comme vous l'avez sans doute constaté : à *Cité libre* on peut être membre du conseil d'administration et de son comité de rédaction et ne rien écrire ou bien écrire sans être membre du comité de rédaction ou encore se contenter d'y publier des articles à l'occasion. Louis Cornellier a choisi de revenir à cette dernière formule. Marie Desjardins le déplore et moi donc !

Danielle Miller s'interroge. Comment se fait-il « qu'un roman québécois qui s'en prend aux vaches sacrées d'une société, à savoir le féminisme et le nationalisme, passe quasiment inaperçu » ? Le sujet devrait pourtant nous intéresser car *Heroine*, le roman de Gail Scott « raconte l'histoire d'une jeune femme, Gail, qui, assise dans son bain au mois d'octobre 1980 — dix ans après la crise d'octobre —, essaye de cerner les changements socio-économiques de la décennie écoulée. » Curieux.

Paquerette Villeneuve attire notre attention sur un grand peintre que nous croyons tous bien connaître. Après tout, sa vie a inspiré de nombreux metteurs en scène, tout comme celle de Van Gogh, son ami. Vous vous demandez s'il faut voir la *Liste de Schindler* et *La Leçon de Piano* en salle ou à la maison ? Croyez en Danièle Hébert, ça vaut la peine de faire un effort et de ne pas attendre que votre magasin de location vidéo l'ait en stock ou que la télé payante les diffuse d'ici un an.

Cela fait un bail que je voulais une chronique spiritualité dans *Cité libre*. Grâce à Marie Desjardins c'est fait. Elle a convaincu Louis Grégoire, diplômé de McGill et étudiant en théologie à l'Université d'Ottawa de nous intéresser à une dimension presque oubliée de la vie intellectuelle.

Bonne lecture.

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXII • numéro 2 • mars-avril 1994

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Goyer, *président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Alain Clavet, Jacques Hébert, Robert Davies, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Isabelle Randria

RÉDACTION

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Jean-Pierre Bourdouxhe, Robert Davies, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Marie Desjardins, Pierre Joncas

PRODUCTION

Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL

Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Télécop.: (514) 846-3427

RÉDACTION

2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18 h et 21 h)

SERVICE D'ABONNEMENT

Periodica
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO

Messageries de presse Benjamin
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES

Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 1er trimestre 1994

ISSN:1183-7144
Envoi de publication: enregistrement no. 10123

ACTUALITÉ

Quel déficit ?

STEPHEN SCHECTER

Après le Reform Party, Lucien Bouchard, le livre rouge du parti Libéral, Daniel Johnson, Simon Durivage et quelques économistes notoires consultés par le ministre des Finances, nous pouvons, nous aussi, en parler. De toute façon, c'est ce que la machine veut, n'est-ce pas? Qu'on en parle, qu'on en discute, qu'on y croie. Qu'on en fasse un examen de conscience. Qu'on participe, chacun et chacune selon ses moyens, à l'effort national pour réparer ce gâchis que nos élites politiques nous ont fabriqué. Pourtant, cher lecteur et chère lectrice, qu'en est-il vraiment ?

On nous dit que les dépenses sociales ont trop augmenté, que ceci ne pourra pas durer. Hélas, les statistiques ne confirment pas ces déclarations. Au contraire, la part des programmes sociaux dans les dépenses du gouvernement, en pourcentage du PIB, est restée à peu près constante depuis 1975. Par contre, le service de la dette a connu une augmentation considérable. Il ressort de plusieurs études officielles du gouvernement canadien que ce sont les taux d'intérêt élevés, conjugués au déclin des revenus conséquent à la récession, qui sont les causes principales de notre marasme fiscal actuel. Les abris fiscaux généreusement accordés par ce même gouvernement n'ont pas aidé à nous en sortir. Autre détail anodin: la contribution des particuliers aux recettes de l'État a grimpé durant cette même période au point où leurs impôts directs représentent plus de 55 % des revenus du gouvernement. La contribution des entreprises a diminué en proportion inverse, atteignant environ 10%.

Souvenons-nous aussi, cher lecteur et chère lectrice, de ceux qui ont présidé à ce processus. D'abord des gouvernements libéraux, ensuite des gouvernement conservateurs. Les deux poursuivaient des politiques monétaires favorisant des taux d'intérêt élevés, augmentant de ce fait le fardeau des paiements que le gouvernement doit effectuer aujourd'hui pour rembourser ses emprunts. Les deux ont aussi inventé toutes sortes d'abris fiscaux, et notamment des REER à caractère multiple, exacerbant ainsi une situation qu'ils jugent eux-mêmes précaire. Maintenant, on voudrait nous faire croire que ce sont notre lâcheté, nos désirs insatiables, nos besoins incontrôlés qui sont à l'origine de la crise, si crise il y a. Donc après nous avoir imposé la TPS pour renflouer les coffres de l'État au prix de notre sueur et de notre épargne, le gouvernement, Libéral maintenant, songe à haute voix, et particulièrement par celle de son ministre des Finances, à hausser davantage nos impôts. Je ne mentionne pas les actions des gouvernements provinciaux dont l'effet est de couper, de manière totalement arbitraire, les salaires de leurs employés. De toute façon, quel que soit le niveau de gouvernement, la chanson est toujours la même : on est à sec, il faut faire quelque chose pour assainir les finances publiques. Le premier ministre du Québec pense même à vendre l'autoroute Décarie et le boulevard Métropolitain à l'entreprise privée. Il s'imagine sans doute qu'on doive le féliciter pour le haut degré de responsabilité dont il veut nous faire la preuve.

Pourtant, cher lecteur et chère lectrice, c'est précisément la responsabilité qui manque ; et derrière ce manque, un autre, celui de l'intelligence politique, et peut-être de l'intelligence tout court. Comment est-il possible qu'avec tous les docteurs en économie produits par nos universités, ceux-là aussi avec les deniers publics, on ait pu si facilement faire fi de la logique économique élémentaire ? Vous me direz que ce ne sont pas les économistes qui formulent la politique du gouvernement. Soit. Mais il est clair qu'aucune mesure gouvernementale ne s'effectue de nos jours sans la complicité de l'administration publique. Comment des gouvernements successifs ont-ils pu poursuivre des politiques aussi évidemment désastreuses ? Comment la sagesse de Keynes a-t-elle pu être niée si ouvertement par les gouvernements sans la moindre critique de la part d'une communauté scientifique qui la prend pour acquise ? Et tous ces journalistes qui aujourd'hui se vautrent dans la télédiffusion du spectacle de la crise fiscale, où étaient-ils quand la dette s'accumulait lentement et sûrement ? Sous un abri fiscal, peut-être ?

Derrière l'idéologie de la privatisation se cache une conception complètement irréfléchie de la nature de notre propre humanité, celle qui ose présumer que nous pouvons exister comme monades en interaction, à l'instar des molécules en mouvement brownien.

Mais non, chers lecteurs et chères lectrices, comme d'habitude, c'est la faute de personne. Même pas de nos élites politiques, à qui, bien sûr, on peut imputer une stratégie de classe, au vieux sens du terme, alors qu'en réalité il est fort probable qu'elles aussi répondaient aveuglément aux forces qui se faisaient, et qui se font toujours, sentir. Ces forces, ce sont tout autant la puissance magique de la spéculation boursière en devises, ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'envergure de la terre, et la pression des organisations nationales et trans-nationales qui représentent les milieux d'affaires — le marché global en chair et en os —, que l'intérêt bêtement matériel de leur propre situation

sociale, bien isolée, merci, de leur politique. Les destinataires démocratiques de cette politique sont, comme d'habitude, l'homme et la femme moyens, cette construction noble mais mythique, à caractère fonctionnel de nos jours, qui sert à plonger tous les exclus des hauts échelons du système de stratification dans une détresse, elle aussi stratifiée.

En dernière instance, peu importe les motivations qu'on voudrait évoquer pour comprendre la situation, le fait est que nos dirigeants, à tous les niveaux, sont en faillite morale et politique. Les décisions sont prises ad hoc, en fonction des intérêts créés par la logique du fonctionnement lui-même. Les partis doivent se faire élire. Les journalistes doivent diffuser leurs reportages. Les entreprises doivent faire de l'argent. Les universités doivent produire des diplômés tout comme de la recherche. Et tout cela sans aucune visée globale, d'ordre sociétal, transcendant l'immédiat, la volonté et la capacité d'agir des acteurs en lice. Le résultat ? Que la société elle-même s'en aille au diable. Et qu'après coup, on fasse la morale à tout le monde sur l'individualisme galopant, sur la culture narcissique. Et, bien qu'on veuille susciter de l'espoir, on hausse les impôts et on privatise.

Réfléchissons, cher lecteur et chère lectrice, deux minutes sur cette vague, ou vogue, de privatisation. N'entrons pas dans les détails de sa rentabilité économique. On sait déjà que tout peut se faire dans ce monde. Pensons cependant au projet social qui gît dans les bas-fonds. Les routes privatisées, les écoles privatisées, les hôpitaux privatisés. A vrai dire, ce dont on parle c'est la privatisation de la société, ou en d'autres termes, la privatisation du lien social, de toute la vie institutionnelle qui nous lie, les uns aux autres, dans le déferlement historique des générations qu'a été, jusqu'ici, l'aventure humaine. Derrière l'idéologie de la privatisation se cache une conception complètement irréfléchie de la nature de notre propre humanité, celle qui ose présumer que nous pouvons exister comme monades en interaction, à l'instar des molécules en mouvement brownien. C'est l'utopie de la pensée libérale, le projet derrière la tendance à tout réduire à une logique économique, voire technique (à laquelle l'économie sert d'alibi), le caractère proprement fou du néo-libéralisme contemporain. Fou parce qu'il entraîne une mutation dans ce qu'était la vie humaine, et ce que tout regard philosophique nous montrerait comme le minimum vitalis.

Cette folie n'est pas simple épithète; elle désigne un état de fait de plus en plus courant dans nos sociétés, dont témoigne le recours grandissant à la violence morale et physique. Lorsque tout sera privatisé la société sera, de fait, ingouvernable; et lorsque ce moment arrivera on n'aura que la guerre civile pour jeu de société. Pour l'empêcher il faut commencer dès maintenant à renverser la vapeur. Exiger de nos élites, de nos institutions, et donc de nous-mêmes, qu'on réfléchisse sur l'orientation générale de la société et qu'on mette en position de responsabilité des personnes capables de penser, de manière synthétique, sur la destinée humaine et de formuler des politiques en conséquence. Nous sommes affligés d'un excès de gestionnaires et d'une carence de philosophes. Cela aussi, c'est un déficit, et le seul peut-être dont on ait à s'inquiéter.

ACTUALITÉ

Austérité, Austérité, «que de crimes on commet en ton nom»

LOUIS-PHILIPPE ROCHON

Jean Chrétien a finalement rempli l'une de ses promesses électorales les plus populaires. Il a remplacé John Crow par Gordon Thiessen à la tête de la Banque du Canada. On se souviendra que pendant la campagne électorale — et durant plusieurs années auparavant à la Chambre des Communes — les Libéraux de monsieur Chrétien assommaient quotidiennement monsieur Mulroney avec toute leur verve l'accusant, lui et monsieur Crow, de nous avoir donné cette belle récession «made in Canada». Ils le suppliaient de nous prêter quelques grains pour subsister jusqu'à la saison nouvelle. Or, durant toutes ces années de débauche économique, nous avons pu constater que messieurs Crow et Mulroney ne sont pas prêteurs... et ce n'est pas leur seul défaut. Comme je l'ai répété à maintes reprises dans ces pages, leur politique «monétaire» nous a coûté cher. Mais ce n'était pour eux qu'un prix minime à payer pour enfin obtenir cette stabilité des prix chérie. Enfin, tout est terminé, et monsieur Crow nous a quitté. *Bye bye forever*. Que le champagne coule dans les rues. Nous pouvons respirer sans crainte. Le règne de monsieur Crow est terminé.

L'est-il vraiment ?

Comme beaucoup de Canadiens, j'étais bien soulagé quand monsieur Chrétien a mis monsieur Crow à la porte. Quel courage ! Ce courage s'est révélé hélas de courte durée. La direction de la Banque du Canada est maintenant occupée par John Crow, *fils*. Le fantôme de monsieur Crow flotte toujours dans les couloirs sinistres de la Banque. Ne nous leurrons pas, il n'y aura pas de grandes différences entre les politiques de messieurs

Crow et *Crow fils*. Ces deux hommes ne font que maintenir la longue tradition monétariste friedmanienne de la Banque qui remonte au début des années 1970 et dont la succession des gouverneurs se lit un peu comme dans la Genèse... Bouey engendra Crow qui engendra Thiessen qui... Bref on y appliquera les mêmes politiques. Monsieur Chrétien n'avait peut-être pas le choix. Après tout, il ne voulait pas perdre la confiance des grands milieux financiers et des rentiers qui profitent des taux d'intérêt élevés et d'un taux d'inflation faible.[1] Dans un sens, le Premier ministre a préféré garder la confiance des rentiers plutôt que de chercher à gagner celle des travailleurs qui sont les grands perdants des politiques monétaristes.

Cela dit, les Canadiens n'auront peut-être pas l'occasion de voir monsieur Crow fils à l'oeuvre car l'inflation est au plus bas et notre dollar se comporte assez bien. Nous aurons peut-être un certain répit, mais —attention! —si l'inflation se remet à grimper je vous assure qu'en deux temps trois mouvements *Crow fils*. refera les mêmes sottises.

L'inflation, nous savons tous ce que c'est—une flambée des prix et des salaires—mais nous ne savons toujours pas comment cela arrive à un moment donné de l'histoire. La plupart des citoyens n'y comprennent rien et il semblerait qu'une bonne majorité des économistes, croyant le savoir, ne se posent plus la question. C'est fort dommage car s'ils s'étaient intéressé à dépister les vraies causes de l'inflation nous ne serions pas embourbés dans la débâcle économique actuelle.

Comme beaucoup de Canadiens, j'étais bien soulagé quand monsieur Chrétien a mis monsieur Crow à la porte. Quel courage! Ce courage s'est révélé hélas de courte durée.

Certes, l'inflation a été combattue et c'est bien la «politique» de monsieur Crow qui l'a vaincue. On le félicite. Nous avons actuellement l'un des taux d'inflation les plus bas du monde. Youppie! Mais à quel prix? Notre taux de chômage frôle toujours les 12%, notre productivité a chuté, notre dette a augmenté, les revenus se sont polarisés et ce sont nos programmes sociaux qui en pâtiront. Est-ce souhaitable? Venons en au fait, est-ce humain?

La stagflation des années 1970—c'est-à-dire des taux de chômage et d'inflation élevés—ont pris les économistes «keynésiens bâtards» par surprise. On ne croyait pas à l'époque que les deux phénomènes pouvaient exister simultanément. Si seulement ils avaient pris la peine de relire Keynes ! Incapables d'expliquer la stagflation avec leurs courbes d'offre et de demande globales, les théories des «keynésiens bâtards» se sont effondrées pour être remplacées par celles de Milton Friedman, cet économiste de Chicago que son homologue britannique, Nicholas Kaldor, avait un jour traité de «Lyssenko de l'économie». C'est alors que la nouvelle droite a profité de la débâcle des théories keynésiennes «bâtardes» pour s'emparer de la situation et imposer ses politiques d'austérité au monde entier.

Il n'y a aucun doute que l'inflation est un problème, un problème sérieux même. Mais il est important, je crois, de bien comprendre les raisons pour lesquelles il faut la combattre ainsi que les moyens et les politiques que nous devons adopter pour ce faire. Le choix d'une analyse de la situation plutôt qu'une autre aura des conséquences différentes. J'en veux pour preuve l'expérience récente de l'application d'une politique monétaire restrictive qui a démontré que l'analyse monétariste/friedmanienne ne tient pas.

Pourquoi?

L'actuelle politique monétaire de la Banque du Canada est fondée sur le postulat que l'inflation est un «phénomène monétaire», comme disait Milton Friedman. Friedman croyait en effet que la croissance du niveau général des prix était liée à la croissance de la masse monétaire, l'inflation étant le résultat d'un excès de monnaie dans l'économie. La solution, selon lui, serait de contrôler la croissance de la masse monétaire. Soulignons que Friedman supposait que la banque centrale pouvait contrôler la masse monétaire à son gré. Rien ne serait donc plus simple que d'inciter la banque centrale à ramener la croissance de la masse monétaire à 3% pour que l'inflation chute également à 3%. Bon vendeur qu'il était, Friedman a réussi à convaincre toute l'administration américaine du bien fondé de sa théorie toute simple. Il a même gagné un prix Nobel pour cela.

La théorie paraît simple, mais rend-elle compte du monde réel ? Notons d'abord que Friedman croyait qu'une politique monétaire restrictive n'aurait aucun impact sur l'économie réelle; qu'elle n'aurait aucune conséquence sur les investissements, la production et même les emplois. La monnaie, en ce sens, serait «neutre», ou pour emprunter l'expression de Mill, elle ne serait qu'un «voile» derrière lequel l'économie fonctionne sans être entravée par les éléments financiers. Si on réduit la masse monétaire, on ne fera qu'abaisser les prix. C'est tout, et l'économie continuera à fonctionner au même rythme qu'avant, sauf qu'il y aura moins d'inflation.

Cette idée de «voile» ou de «neutralité» de la monnaie est au coeur de la théorie néo-classique. Keynes la rejeta d'ailleurs immédiatement car selon lui la monnaie, loin d'être neutre, jouait un rôle important, et influençait les décisions de tous les agents économiques. En d'autres mots, la monnaie même est source d'instabilité économique. Keynes disait en 1933: «...les événements économiques ne peuvent être prédits ni à long terme ni à court terme, sans connaître le comportement de la monnaie...»[2]. En ce sens, la monnaie devient le lien entre un passé inconnu et un futur incertain.

À l'heure actuelle, la lutte contre l'inflation dépend largement de la Banque du Canada car nos dirigeants sont persuadés que seule la banque centrale peut la con-

trôler. Or, des théoriciens d'inspiration keynésienne (le vrai keynésiannisme) ont démontré que la Banque du Canada n'a aucun contrôle sur la croissance de la masse monétaire, et que cette croissance n'a aucune influence sur le niveau des prix. Ce qui revient à dire que les monétaristes n'ont plus de théorie de l'inflation et que les politiques des 20 dernières années n'ont aucun fondement théorique.

Cette idée de « voile » ou de « neutralité » de la monnaie est au coeur de la théorie néo-classique.

Comment expliquer la persistance de ces théories néo-classiques en dépit de leur échec ? Quelle est donc la vraie nature de l'inflation ? Pour répondre à la première question, deux explications s'imposent.

Premièrement, les économistes ne connaissent pas d'autres théories et ils ne font qu'appliquer ce que Flaubert a appelé « les idées reçues ». Deuxièmement, les départements d'économie sont devenus les terrains de petites guerres idéologiques qui privent les étudiants d'une formation plus complète. Nourris des méthodes statistiques les plus avancées, ces étudiants élaborent de grands modèles statistiques qui, parce qu'ils sont conçus à partir de données réelles sont censés représenter la réalité. Lorsque leurs grands modèles et études empiriques n'aboutissent pas aux résultats souhaités, ils prétendent soit que le modèle n'est pas assez sophistiqué, ou bien qu'il existe des contraintes ou des imperfections qui empêchent le marché de fonctionner.

Quant à la vraie nature de l'inflation, il s'agit de tout autre chose. Loin d'être un phénomène monétaire, l'inflation est plutôt le résultat de la lutte entre les différentes classes sociales. Quand, par exemple, les prix augmentent, les entreprises récoltent une augmentation de leurs recettes, tandis que le travailleur subit une baisse de son pouvoir d'achat. Il s'ensuit un conflit entre les travailleurs et les entreprises. On peut donc dire, comme l'affirme le professeur Marc Lavoie, de l'Université d'Ottawa, que l'inflation est le résultat d'un désaccord entre les agents économiques quant à la distribution idéale du revenu.[3] Chaque groupe dans la société veut tout au moins préserver sa part relative du revenu, d'où une lutte constante qui alimente les pressions inflationnistes. Par exemple, quand les entreprises augmentent leurs prix,[4] leurs revenus augmentent au profit des travailleurs car ces derniers veulent récupérer leur part relative en demandant des augmentations de salaires. S'il y a surchauffe, si les entreprises augmentent leur revenu davantage en augmentant leurs prix, les travailleurs à leur tour réclament de nouvelles augmentations de salaire. C'est alors que la situation risque d'aboutir au déclenchement d'une spirale inflationniste.

La distribution du revenu entre les différents groupes sociaux est la cause principale de l'inflation. Or quand inflation il y a, cela signifie toujours un transfert de revenu des groupes les plus démunis vers les plus nantis. Il ne faut pas oublier qu'une autre source de l'inflation est la lutte non pas entre travailleurs et entreprises mais entre les travailleurs eux-mêmes. Si, par exemple, un syndicat réussit à négocier une augmentation des salaires plus élevée que celle obtenue par d'autres syndicats, ceux-ci ne perdront pas de temps pour exiger l'équivalent car ils veulent préserver leur part du revenu relativement à celle des autres travailleurs. C'est justement ce que Keynes avait décrit dans sa *Théorie générale*.[5]

On peut donc expliquer la stagflation des années 1970 sans avoir recours aux théories monétaristes ou «keynésiennes bâtardes». La crise du pétrole de 1973 a fait augmenter les coûts de production des entreprises. Celles-ci ont augmenté le prix de leurs produits en conséquence pour récupérer leurs pertes. C'est alors que les travailleurs ont exigé et obtenu des augmentations de salaires et ce fut le déclenchement de la spirale inflationniste. Les gouvernements ont réagi en imposant le gel des prix et des salaires. Cette mesure a d'ailleurs largement contribué à la chute des prix qui s'ensuivit. Loin de moi l'idée qu'il s'agit là de la solution idéale mais je crois qu'il faudrait l'étudier davantage. Je suis persuadé qu'une politique de contrôle des revenus et des prix fondée sur une approche volontaire et consensuelle demeure la solution privilégiée. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il s'agit d'une meilleure approche que les politiques barbares de récessions planifiées du gouvernement et de la Banque du Canada.

Pour ce qui est de la récession actuelle et du taux d'inflation peu élevé, nous ne pouvons conclure que la « politique » monétaire de la Banque du Canada ait eu un effet direct sur l'inflation.

Pour ce qui est de la récession actuelle et du taux d'inflation peu élevé, nous ne pouvons conclure que la politique «monétaire» de la Banque du Canada ait eu un effet direct sur l'inflation. Certes, l'inflation a chuté à cause de ces «politiques». Leur rapport de cause à effet demeure cependant nébuleux, à tout le moins indirect. La politique d'austérité de taux d'intérêt élevés a mené à la chute des investissements, à la mise à pied de centaines de milliers de travailleurs, et donc à une baisse importante de leur pouvoir de négociation collective. À l'heure actuelle, comment les syndicats peuvent-ils justifier une augmentation des salaires quand le taux de chômage est si élevé ? Ils ne le peuvent pas. Dans plusieurs cas, ils ont subi des gels et même des coupures de salaires. Enfin, les entreprises ne peuvent pas à leur tour justifier une augmentation des prix de leurs marchandises.

Étant donné que la politique «monétaire» a un si grand impact sur l'économie réelle, pouvons-nous en toute honnêteté persister à l'appeler ainsi ? En ce qui me concerne, puisque la théorie monétariste ne s'applique

évidemment pas dans le monde réel sans les retombées catastrophiques que je viens de décrire, la notion de politique «monétaire» me semble un peu déplacée. En fait, la politique «monétaire» est tout simplement une extension de la politique budgétaire du gouvernement car elle agit sur les mêmes agrégats: le chômage, la distribution de la richesse, le revenu brut et net, la productivité, etc.

Enfin, tant et aussi longtemps qu'il y aura à Ottawa des apôtres de l'austérité à la tête de la chapelle monétariste, les Canadiens seront aux prises avec leurs politiques acerbes. Pour y mettre fin, nous devons élire un gouvernement qui parlera vraiment au nom de ceux et celles qu'il est censé représenter et non au nom de Bay Street. ✐

NOTES

1. Tandis qu'un taux d'inflation élevé réduit la valeur des dettes dont ils sont propriétaires, un taux d'intérêt élevé leur apporte un revenu supplémentaire. Si une politique de taux d'intérêt élevé réduit l'inflation, ils gagnent deux fois.
2. in *The General Theory and After*. Vol.13, Collected Writings of J.M. Keynes (1973) p.409.
3. Voir «Foundations of Post-Keynesian Economics» (1992), Aldershot: Edward Elgar.
4. Les entreprises augmentent souvent leurs prix dans l'espoir d'accumuler les réserves nécessaires pour entreprendre leurs investissements planifiés.
5. Page 14.

ACTUALITÉ

Le déficit, budgétaire ou démocratique?

MARC CHEVRIER

La dette publique, que les économistes et les banquiers ont vue gonfler d'année en année d'un mauvais oeil, alarme aujourd'hui l'opinion publique. Jour après jour, les pronostics des spécialistes deviennent de plus en plus pessimistes. Si le Canada ne donne pas un coup de barre à la direction de sa politique budgétaire, il s'enfoncera inéluctablement dans une spirale de l'endettement qui mettra son économie en péril. Les médias, la finance, la classe politique ont gagné l'opinion publique à l'idée que la réduction du déficit est un enjeu aussi grave, sinon plus, que la réduction du chômage. On dépeint l'accroissement de la dette publique comme une crise, à laquelle le pays se doit de remédier s'il ne veut pas que les investisseurs étrangers ou la dégradation de l'économie l'y contraignent. On attribue l'emballement de la dette au laxisme et à la générosité des gestionnaires des fonds publics qui, tablant sur les cycles de l'économie, croyaient que les déficits créés en période de récession se résorberaient en période de croissance.

Or, on s'aperçoit vite que les hérauts de l'austérité budgétaire conçoivent l'endettement des gouvernements comme un problème strictement financier, que l'on peut résoudre par des expédients comptables. Il y a pourtant un lien à établir entre l'endettement en spirale des gouvernements et la crise de confiance des citoyens à l'égard de leurs institutions politiques. La dette publique est le symptôme d'un mal qui ne se chiffre pas, dont on ne peut lire les indicateurs dans les registres officiels. Cependant, ce mal est bien réel; il atteint l'État, ronge la crédibilité des élus, répand le scepticisme dans l'opinion, brouille le sens de la chose publique. À défaut d'une meilleure expression, on pourrait appeler ce mal le déficit démocratique.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, nous avons au Canada, à l'instar de plusieurs autres démocraties occidentales, fondé nos espoirs de prospérité et de justice sur l'État-providence. Nous avons ainsi adhéré à deux valeurs cardinales: (1) la représentativité des élus, c'est-à-dire la capacité des élus de représenter les intérêts de leurs électeurs et de traduire leur volonté en lois et en programmes; et (2) l'intérêt public, c'est-à-dire la capacité de nos gouvernements de prendre des décisions dans l'intérêt de la majorité, de discerner cet intérêt général et de le faire triompher sur les intérêts particuliers.

Confiants dans les pouvoirs de l'État, nous avons ainsi épousé l'idée qu'en satisfaisant toutes sortes d'intérêts collectifs au nom de la justice sociale et de l'égalité il aurait toujours en vue l'intérêt public, et que, même si ce n'était pas le cas, les privilèges, les bénéfices, les services qu'il accordait à tel groupe de citoyens puis à tel autre finiraient par s'équilibrer. De cette manière, chaque citoyen pouvait en général s'attendre à payer en taxes ce qu'il recevait en services. Du moment que l'État répondait aux réclamations de tout un chacun, nous avions la conviction de participer à une communauté politique où chacun pouvait raisonnablement s'attendre à recevoir sa part de la richesse collective. Les programmes sociaux, les lois de réforme, les chartes devinrent ainsi le ciment de l'allégeance du citoyen à la communauté nationale.

Le marché des votes, l'égalitarisme démocratique, l'affaiblissement des solidarités ont poussé l'État à se substituer à la société civile dans presque tous les domaines. Il s'est mis à régler la marche de l'économie, à dispenser une vaste gamme de services, à subventionner une foule d'activités qui, sans son concours, dépériraient. Petit à petit, les citoyens ont remis à l'État le soin de s'occuper de ce qui autrement aurait ressorti à l'initiative individuelle et aux solidarités sociales. Fort de son pouvoir illimité de taxer et de redistribuer la richesse, l'État s'est fait le pourvoyeur de la société civile et le gardien de l'intérêt public. Le coût des avantages et des services prodigués

par l'État, que nous avions cru pouvoir être répartis équitablement entre tous par le jeu de la démocratie, est passé presque inaperçu en se distribuant sur l'ensemble des contribuables. La responsabilité fiscale de l'État s'est dispersée sur la masse anonyme des citoyens; si l'État leur promet ou leur enlève un avantage particulier, ils se dépenseront à réclamer leur dû; s'il s'agit de participer à l'effort collectif en tant que simples contribuables, ils délaisseront la vie publique au profit de leur tranquille chaumière. Tant et aussi longtemps que la croissance économique garnissait les coffres de l'État, c'est à peine si les contribuables sentaient les charges fiscales resserrer leur étau sur eux.

Seulement, l'emballement de la dette publique, que la stagnation actuelle de l'économie ne semble pas près de refréner, donne à penser que certaines des croyances sur lesquelles l'État-providence s'est érigé sont fausses ou invérifiables. Un observateur qui examinerait la procédure d'adoption des budgets et des crédits par les assemblées élues se mettrait à douter que les lois fiscales correspondent vraiment à la volonté de la majorité. Cette procédure n'est pas ainsi faite que la décision de subventionner un intérêt collectif doive procéder de la volonté générale des électeurs ou être précédée de leur consultation. L'élection à tous les quatre ou cinq ans d'un gouvernement au scrutin majoritaire ne garantit pas que chaque décision financière prise par le gouvernement au cours de son mandat soit appuyée par la majorité des électeurs. Beaucoup de ces décisions, dont la complexité et la technicité rebuteraient le profane, sont prises en fait par une minorité, composée d'experts et d'élus.

Dans une démocratie pluraliste comme le Canada, la diversité des intérêts et des allégeances est telle que la volonté de la majorité, c'est-à-dire l'opinion réfléchie d'une majorité de citoyens sur les dispositions à prendre sur une question d'intérêt public, se manifeste rarement. À vrai dire, l'expression de la volonté générale est presque un événement, qui accompagne parfois l'élection d'un nouveau gouvernement, et que suscitent les référendums, lorsqu'ils sont concluants. Cette volonté se cristallise autour d'un fil ténu de valeurs et d'idées, souvent trop générales pour donner aux gouvernements des instructions sur la conduite des affaires publiques. Les gouvernements croient cerner la volonté générale en multipliant les sondages et les commissions d'enquête. Le plus souvent, ils obtiennent des opinions fragmentaires et contradictoires, des majorités locales qui accusent l'absence de consensus.

Le poids des charges fiscales est devenu tel que maintenant des voix s'élèvent pour dénoncer les inconséquences de notre régime fiscal; la croyance en l'équilibre entre les charges fiscales et les services publics semble s'effriter. Quelle garantie d'équilibre offre notre système politique, qui reconnaît aux parlements le droit illimité de dépenser et de taxer ? Beaucoup du mécontentement que l'on observe dans la population provient de la croyance, de plus en plus répandue, que des minorités profitent des largesses de l'État aux dépens de la majorité. À mon avis, l'emballement de la dette publique pose moins la question de l'opportunité de la redistribution de la richesse par l'État que celle de la capacité de notre système politique de prélever des taxes et de partager la richesse dans l'intérêt général.

Bref, les déficits budgétaires des gouvernements se doublent en quelque sorte d'un déficit démocratique. En prélevant et en répartissant la richesse sans agir à l'intérieur de bornes fermement établies, nos institutions politiques, croyant satisfaire l'intérêt général, récompensent en fait les intérêts qui savent s'organiser. Le gonflement de la dette est le symptôme du fait que les décideurs sont de moins en moins comptables de leurs actions devant un électorat de plus en plus indifférent. Le jeu démocratique est devenu à ce point flou qu'on ne sait à qui, d'entre les démarcheurs ou les électeurs, les gouvernements sont avant tout comptables de leur gestion du trésor public. Les partis sont partagés entre leur ambition d'assainir les finances publiques et leur désir de ne pas décevoir la population, qui s'indignerait à l'idée qu'on lui retire des droits et des bénéfices qu'elle croit justement acquis. Aux années de prospérité et d'espérance de l'État prodigue succèdent ainsi les années d'amertume et de désenchantement de l'État économe.

La dette publique est le symptôme d'un mal qui ne se chiffre pas, dont on ne peut lire les indicateurs dans les registres officiels. En prélevant et en répartissant la richesse sans agir à l'intérieur de bornes fermement établies, nos institutions politiques, croyant satisfaire l'intérêt général, récompensent en fait les intérêts qui savent s'organiser.

Certes, les imperfections de notre système politique n'ont pas l'ampleur du déficit démocratique qui accable les sociétés se relevant à peine du communisme ou vivant sous le joug de la dictature. L'esprit démocratique est bien vivant au Canada ; les citoyens votent, les libertés individuelles priment les lois abusives, les gouvernements échappent rarement à la vigilance des médias et de l'opinion publique. Toutefois, il y a risque que ces imperfections, dont les effets débordent la sphère des finances de l'État, empêchent la démocratie d'atteindre son niveau optimal de développement.

Les appels à l'austérité budgétaire se sont jusqu'à présent bornés à réclamer qu'on réduise ici les dépenses, qu'on hausse là les taxes. Si sérieuses et pondérées soient les mesures entreprises pour assainir les finances publiques, elles n'envisagent toutefois aucune solution de principe. Peut-être réussiront-elles à alléger le fardeau de la dette. Cependant, elles laissent en plan le problème

plus fondamental, quoique diffus et multidimensionnel, du déficit démocratique. Il est inquiétant pour la démocratie que l'une des plus puissantes prérogatives de l'État, le pouvoir de dépenser et de taxer, soit si peu contrôlée. Dans les siècles monarchiques, c'était une grande victoire pour les parlements que d'obliger le roi à obtenir l'aval des élus avant de lever des impôts. Aujourd'hui, le principe de notre droit constitutionnel suivant lequel nul impôt ne peut être levé s'il n'émane de la loi semble offrir une garantie vétuste contre la gestion capricieuse des deniers publics.

Si nous voulons combler le déficit démocratique de nos institutions politiques, il importe de revoir entre autres les procédures et les contraintes régissant la dépense et la taxation. Nous aurons à nous demander s'il est sain pour la démocratie que l'État ait la capacité illimitée de taxer et de dépenser; si c'est servir l'intérêt général que de rassembler indistinctement la quasi-totalité des recettes de l'État dans un seul compte, que l'on nomme au Canada le fonds consolidé du revenu; si l'on peut continuer d'espérer un équilibre entre les charges et les services publics avec le système actuel de prélèvement et de répartition de la richesse; si les procédures en vigueur d'adoption des budgets et d'octroi des crédits laissent suffisamment de place à la consultation et au débat et si elles sont vraiment à l'abri des influences indues; si les mécanismes actuels de contrôle extra-parlementaire des finances publiques exercent un contrepoids efficace sur les gouvernements; enfin, s'il ne serait pas avisé d'associer la population, par référendum ou par quelque autre forme de consultation appropriée, à la réforme des principes de la législation fiscale. Une telle entreprise de réflexion ne devrait pas avoir pour but d'interdire aux gouvernements de contracter des dettes, ni de les empêcher de mettre en oeuvre des mesures de solidarité sociale. La dette publique n'est pas un mal en soi. L'important, c'est que les décisions financières de nos gouvernements soient prises dans un cadre démocratiquement voulu.

L'engouement pour l'égalité, l'attraction des responsabilités dans l'État ont émoussé la démocratie; l'État moderne a prodigieusement perfectionné l'art de satisfaire les intérêts organisés; cependant, il semble avoir perdu le sens de l'intérêt public qui, faute de pouvoir s'actualiser par des institutions politiques où le jeu démocratique s'exerce pleinement, risque de se réduire à une simple vue de l'esprit. Si l'excès de dépenses a pour corollaire le manque de démocratie, alors les états financiers des gouvernements fournissent aussi en quelque sorte le bilan de santé de notre vie politique. Et ce serait peut-être se méprendre que de croire, en notre époque de désaffection du citoyen pour la chose publique, que l'on puisse équilibrer les finances publiques sans revoir certains des fondements de nos institutions politiques.

ACTUALITÉ

Recette pour un désastre

RICHARD L'HEUREUX

Il arrive que la conjonction de phénomènes sans lien apparent puisse engendrer des situations de crise sérieuse. C'est ce qui est suggéré ici dans cette évocation successive du déclin de la position relative du Québec par rapport à l'Ontario, et de l'équité dans l'application des lois au Canada.

En janvier dernier, le Bureau fédéral de développement régional nous apprenait que, selon l'OCDE, l'économie canadienne croîtrait au rythme de 3,7% en 1994 et 4,1% en 1995. Bien sûr, quand on parle d'économie, on parle de sa mesure de performance la plus globale, soit le Produit Intérieur Brut. L'emploi finira toujours par suivre, pas toujours en proportion bien sûr.

L'économie canadienne en croissance... Une bonne nouvelle, encore que la croissance ne sera pas nécessairement la même partout au pays. Si on sort de la prospective et qu'on regarde les performances récentes de l'économie, en s'attachant à la valeur la plus critique ces temps-ci, c'est-à-dire l'emploi, on apprend qu'il s'est créé 144000 emplois au Canada en 1993. Seulement 6000 de ces emplois se situent au Québec, tandis que l'Ontario en compte 80000! L'Alberta et la Colombie-britannique dépassent aussi largement le Québec.

Juridiquement et politiquement intégré dans la fédération canadienne, le Québec est-il en train de s'en décrocher économiquement? On rétorquera que les provinces maritimes sont plus mal en point économiquement. C'est vrai — sauf qu'elles profitent plus de la croissance des provinces prospères du fait que leurs ressortissants déménagent plus facilement. C'est loin en distance que de déménager de Charlottetown à Toronto, mais sur le plan linguistique, culturel, on reste dans le même zone: ça facilite les déménagements. Les Québécois francophones ne voient cependant pas les choses du même oeil. Pour eux, s'installer à Toronto, c'est tout un changement de vie et de milieu! Fédéralistes ou pas, ils votent avec leurs pieds — ou plutôt s'abstiennent: entre 1981 et 1986, moins de 1% des Québécois francophones changeaient de province. Durant cette période, 10% des Québécois anglophones déménageaient dans une autre province (chiffres cités dans un article du professeur Pierre-Paul Proulx, dans *L'Agora* d'octobre 1993).

Depuis la fin des années 40, le Québec voit décliner sa position démographique par rapport à l'Ontario. De la fin du siècle dernier jusqu'à la fin des années 40, sa popu-

lation était passée de 70% à 89% par rapport à celle de l'Ontario, signe que, pendant ces années, la confédération ne nuisait pas, loin de là, à son développement (depuis l'Acte d'Union de 1840 jusque vers 1890, la position démographique du Québec par rapport à l'Ontario avait décliné). Avec l'après-guerre et les changements économiques qui l'ont accompagné, dont la continentalisation de l'économie, la position relative du Québec s'est à nouveau graduellement affaiblie, malgré la révolution tranquille, la réforme de l'éducation, le développement régional, etc..., au point que sa population n'est plus que de 69% par rapport à celle de l'Ontario, le plus bas niveau atteint depuis la confédération.

Cette perte de poids démographique est directement liée à la perte de poids économique. Les statistiques sur la création d'emplois au Québec et en Ontario annoncent que le déclin se poursuit. Ça va donc bien en Ontario, et, avec l'appui massif donné aux Libéraux lors des dernières élections, ça devrait continuer de plus belle. C'est le message que livrait le premier ministre Jean Chrétien lors d'un discours au Board of Trade de Toronto, dans lequel il annonçait aux Ontariens qu'il ne les oublierait pas. L'Ontario a-t-elle déjà été oubliée dans le passé?

Un oubli très dommageable pour la démocratie au Québec est celui de la mise en vigueur de la loi de façon équitable pour tous. Depuis la signature, l'été de 1990, par le ministre Tom Siddon et un Warrior masqué toujours inconnu, de cet honteux traité, le Gouvernement fédéral adopte une attitude de non-intervention vis-à-vis des groupes autochtones d'Akwesasne, Kahnawake et Kanesatake. Des témoignages accablants prouvent que la contrebande de cigarettes, qui prive l'État de sommes de l'ordre de 1 milliard en taxes, passe principalement par les réserves mohawks. La police n'ose cependant pas intervenir parce que les Warriors sont armés, très fortement armés... Même l'armée n'ose pas poser ses hélicoptères en «territoire mohawk» de peur de se faire tirer dessus. Mieux vaut sévir contre les consommateurs sans défense—c'est plus facile et moins dangereux. On est bien protégé!

Juridiquement et politiquement intégré dans la fédération canadienne, le Québec est-il en train de s'en décrocher économiquement?

Belle leçon de démocratie! Défier les lois, c'est à la portée de tous ceux qui s'arment en conséquence. Comment convaincre les citoyens de «se serrer la ceinture» quand les gouvernements laissent les contrebandiers s'enrichir grassement—et ce en toute impunité?

L'un des principes de base de la démocratie, c'est l'égalité de tous devant la loi. Ce principe est violé quotidiennement au Québec, où on tolère la contrebande de cigarettes à l'échelle industrielle. Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans le contexte de grave stagnation économique évoqué plus haut, le sentiment d'aliénation des commettants à l'endroit de leurs gouvernements s'accroisse au point de déclencher des conflits graves car, à moins d'un revirement rapide de situation, c'est ce vers quoi on s'achemine.

SOCIÉTÉ

Bienvenue au Québec! Le Canada, connais pas

MONIQUE NEMNI

Avez-vous remarqué combien on voit peu de drapeaux canadiens au Québec? Par contre, des drapeaux québécois, ça, vous en trouvez tant que vous voulez. Depuis quelque temps déjà, cette constatation me donne une espèce de malaise, un sentiment diffus, une impression qu'au Québec, on a égaré le Canada.

«Ben, voyons donc», direz-vous, «le Canada, c'est grand, très grand même, un des plus grands pays et des plus convoités de la planète. Ça ne peut pas se perdre par distraction, comme on perd sa montre ou ses lunettes! De toute manière, un drapeau et un pays, ce n'est vraiment pas la même chose!» C'est ce que je me dis aussi, mais le sentiment persiste.

Je pense à tous ces gens qui disent qu'il leur faut un pays ou qu'il leur manque un pays ou même qu'ils veulent bâtir un pays et je me dis que ce doit être parce qu'ils ont égaré le leur—et le mien. Peut-être qu'en voyant plus de drapeaux canadiens, ça les aiderait à le retrouver.

Vous direz que c'est dans ma tête, parce que tout le monde sait que le Canada, ça existe bel et bien; c'est même le pays dont, aux dires de Lucien Bouchard et de bien d'autres, les Québécois veulent se libérer; c'est le pays qui les a humiliés, traumatisés, mis à genoux, etc. etc. Ça, je l'ai beaucoup—beaucoup trop—entendu, moi aussi.

Mais comment se fait-il que cette humiliation traumatisante et tout et tout ne soit ressentie que par un nombre—hélas trop grand!—de ceux qui se croient «pure laine»? Cette humiliation, ce besoin de libération, sont-ils génétiques ou peut-on les communiquer à d'autres? Pas aux Anglais, bien entendu, puisque c'est dans leurs gènes à eux de ne pas comprendre. Je veux

parler des autres «autres», des cas moins désespérés, c'est-à-dire les immigrants «fraîchement débarqués» ou installés ici depuis de nombreuses lunes. Après tout, même si on n'a pas soi-même été humilié ou que ses propres ancêtres n'ont pas subi le traumatisme de la conquête, en tant qu'êtres humains, on doit pouvoir comprendre et partager des problèmes qu'on n'a pas vécus. C'est ainsi que j'ai eu un gros noeud à la gorge et les larmes aux yeux quand une amie m'a confié qu'elle a été victime d'inceste. Je suis également toujours bouleversée quand je lis des nouvelles de Sarajevo, de Somalie, et de bien d'autres coins du monde.

Mais je suppose que nous avons tous des limites à notre compréhension et la mienne s'arrête à la sempiternelle humiliation, aux histoires d'être debout, assis, à genoux ou à plat ventre, d'avoir besoin de prouver qu'on est grand, moyen ou petit... Ça me donne l'impression d'être dans une cour d'école. Pourtant, depuis près de dix-sept ans que je suis au Québec, après vingt et un ans à Toronto, j'aurais dû moi-même subir une petite part d'humiliation. J'aurais dû remarquer que j'avais vendu l'Eldorado ontarien pour un plat d'humiliation. Mais rien. Rien de rien. Étrange.

Mais je suppose que nous avons tous des limites à notre compréhension et la mienne s'arrête à la sempiternelle humiliation, aux histoires d'être debout, assis, à genoux ou à plat ventre, d'avoir besoin de prouver qu'on est grand, moyen ou petit... Ça me donne l'impression d'être dans une cour d'école.

Je me suis dit que j'étais probablement un cas d'espèce. J'ai donc demandé à plusieurs amis installés au Québec depuis de nombreuses années si eux partageaient un peu le traumatisme collectif. Non, me dirent-ils chacun à sa façon, c'est une maladie qu'ils n'ont pas encore contractée.

«Diable», me dis-je, «comment se fait-il que nous puissions nous ranger du côté des peuples opprimés, compatir avec les problèmes de toute l'humanité... sauf avec ceux des nationalistes québécois?» À force de me poser la question, un jour j'ai eu l'impression d'avoir trouvé la réponse. Je me suis dit que ça devait être parce que nous n'avons pas passé par les cours d'intégration linguistique.

Vous ne savez pas ce que c'est, les cours d'intégration linguistique? Eh bien, je vais vous expliquer. Quand les immigrants arrivent au Québec (c'est la même chose dans le reste du Canada), ceux qui ne savent pas la langue de travail ont droit à ce qu'on appelait autrefois au Québec des cours de «formation linguistique». Ces cours relevaient du ministère de l'emploi (ou de l'immigration et de la main d'oeuvre, je ne sais plus) du fédéral. Depuis que le Québec a rapatrié ces cours, ceux-ci relè-

vent du ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (MCCI) et s'appellent cours «d'intégration linguistique». (J'espère que vous avez remarqué au passage la différence entre «formation» et «intégration». Sinon, il faudra que vous lisiez dorénavant plus attentivement.) Ces cours durent plusieurs mois et les heureux bénéficiaires (une faible proportion des immigrants peut profiter de ces cours) reçoivent une allocation familiale.

Maintenant que vous êtes éclairés, revenons à nos moutons. Je me disais donc que ce qui explique mon absence de compassion, c'est que je n'ai pas suivi de programme d'intégration, ce qui m'aurait évidemment fait voir le Canada avec la bonne lorgnette. Mais avant de crier «Eurêka!», vu ma formation scientifique, je me suis senti l'obligation de vérifier mon hypothèse.

Pour ma chance, j'ai donné récemment un cours à des immigrants assez fraîchement débarqués et très scolarisés. Je savais que plusieurs d'entre eux avaient passé par les COFI (centres où on dispense ces cours d'«intégration linguistique»). Je voulais savoir comment on leur avait communiqué le traumatisme de la conquête, l'humiliation quotidienne, etc. Je sais que Parizeau a dit qu'il n'a besoin ni d'eux ni des Anglais pour faire l'indépendance, mais enfin, ce serait quand même mieux aux yeux du monde si eux aussi disaient oui au référendum. Comme ça, ils se seraient enfin intégrés. Je voulais surtout savoir comment ils réagissaient au triste sort du Québec, eux qui viennent souvent de pays où l'on banalise les détentions sans procès, les disparitions mystérieuses dans la nuit, où l'on connaît très bien les traumatismes, mais sous une autre forme, celle qui laisse des marques visibles sur le corps...

Pendant la pause, je leur demandai un jour: «Dites-moi un peu, qu'est-ce qu'on vous a enseigné sur le Canada, dans les COFI?» Un éclat de rire général a accueilli ma question.

Pendant la pause, je leur demandai un jour: «Dites-moi un peu, qu'est-ce qu'on vous a enseigné sur le Canada, dans les COFI?» Un éclat de rire général a accueilli ma question. Je ne comprenais pas. «Expliquez-moi mon propre humour, leur dis-je. Pourquoi est-ce que vous riez?» Au bout d'un moment, quelqu'un a répondu: «Il n'y a pas de Canada, Madame!» Un autre a ajouté: «Il y a seulement le Québec, le Québec, le Québec, le Québec». Une autre dit: «Quand on demande aux professeurs de nous parler du Canada, ils répondent: Vous êtes ici au Québec, pas au Canada. Vous devez apprendre à mieux connaître le Québec.»

Toujours naïve, je me suis dit que, par l'effet du hasard, ils ont tous dû tomber sur des professeurs nationalistes. Que voulez-vous, il y en a. Mais l'unanimité des réponses semblait dépasser le simple hasard. Ma curiosité m'a donc amenée à analyser le programme des COFI. Vous savez probablement qu'au Québec, les programmes

sont très détaillés, qu'ils sont présentés sous forme d'objectifs et que tous les objectifs terminaux sont obligatoires. Voici donc ce que j'ai trouvé.

Tout ce que je rapporterai est pris dans un document intitulé *Programme général d'intégration linguistique*, publié en 1991 par le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (Version expérimentale). Si je vous donne ces détails, c'est parce que, par moments, vous risquez de ne pas me croire. Moi non plus je ne vous aurais pas crus si c'était vous qui l'écriviez, parce que parfois ça semble aberrant.

Sur 150 pages qui détaillent avec minutie chaque objectif, je n'ai *jamais* trouvé le mot *canadien* et *une seule fois* le mot *Canada* . Par contre, j'ai trouvé les mots *Québec* ou *québécois* 7 fois à la première page et 14 fois à la deuxième. Après, j'ai cessé de compter parce que j'ai eu peur de ne pas savoir gérer les grands nombres.

On trouve le mot *Canada* dans un contexte fort intéressant: un objectif consiste à rendre les stagiaires (nom qu'on donne aux étudiants dans les COFI) capables d'identifier les ressources et les institutions auxquelles ils peuvent recourir au besoin en rapport avec un emploi. Dans la liste des institutions, on trouve «Centre d'emploi du Canada» (p.69). Voyez-vous, quand il s'agit de trouver de l'emploi, là on veut bien frapper à cette porte. À part ça, le Canada, connais pas! Même quand l'objectif consiste à effectuer des transactions postales (p.73), on ne trouve aucune mention que ce service est de juridiction fédérale ou que ça s'appelle Société *canadienne* des postes.

Vous direz que ce n'est pas grave que des immigrants ne sachent pas ces choses pourvu qu'ils sachent où est le bureau de poste et comment ça fonctionne. Mais plus loin, dans le cadre de ce même objectif terminal «Interagir... dans des situations reliées aux services publics et commerciaux» (qui incluent le bureau de poste) on dit explicitement «Amorcer une réflexion sur les valeurs que traduisent les caractéristiques des services publics et commerciaux *au Québec*» (p.80, mes italiques). Les services publics, on les a tous déjà rapatriés dans l'imaginaire nationaliste.

Mais commençons par le commencement. Dans l'introduction du programme (p.1), on nous annonce tout de suite que l'Énoncé de politique du gouvernement du Québec en matière d'immigration et d'intégration propose de «développer la connaissance et la compréhension de la société québécoise». Vous pensiez peut-être bêtement, comme moi, que cette société québécoise était constituée de tous les habitants du Québec, qu'elle comprenait donc les anglophones et même les allophones. Détrompez-vous! À la page 2 on nous dit clairement que «le Québec est une société francophone» et là on cite la Charte de la langue française qui dit que «la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité».

Permettez-moi, par déformation professionnelle, de vous faire un petit exercice de style à partir de ces deux phrases entre guillemets. Entre la phrase qu'on aurait dû utiliser: «Les Québécois sont majoritairement francophones» et celle du programme: «Le Québec est une société francophone», il y a, selon moi, une différence du ciel à la terre—non, à l'enfer. Pour l'autre phrase du programme, en admettant qu'on accepte les concepts de «peuple» et «d'identité», entre la phrase acceptable: «La langue française permet à la plus grande partie du peuple québécois d'exprimer son identité» et celle du texte: «La langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité», je trouve la même distance que précédemment. Pas vous?

On ne pourra pas me faire croire que les concepteurs de ce programme avaient tant à coeur les principes de liberté, d'égalité, de respect et de dignité - valeurs toutes québécoises!—qu'ils ont trouvé nécessaire d'en instruire les immigrants arriérés sociaux. Non. Le message est ailleurs. Il se lit entre les lignes.

En effet, selon la formulation de ce programme ministériel, ne font partie de la société et du peuple québécois que les francophones. Que sont devenus les anglophones nés au Québec depuis plusieurs générations? Si, par diktat, ou par «Principe philosophique» (titre de la section dans laquelle on trouve ces phrases) ils ne font partie ni de la société ni du peuple québécois (même s'ils sont bilingues), que sont-ils? Comme pour le Canada, je crois qu'on les a symboliquement évacués, eux et leur langue.

Quant aux autres habitants du Québec, nés ici ou ailleurs, qu'arrive-t-il à ceux qui manient parfaitement le français, mais qui pensent exprimer leur identité en portugais ou en coréen? Font-ils partie de la société et du peuple québécois? Mystère et boule de gomme.

Ce qui me semble un peu curieux, c'est que ce que je viens de citer est sous l'en-tête: «Le Québec est une société francophone, démocratique et pluraliste»! Que voulez-vous, même la démocratie et le pluralisme, ça a des limites... En fait, il ne faut pas aller loin pour les trouver, ces limites. Quelques paragraphes plus loin, sous la rubrique «Principe sociologique», on nous dit clairement que «la collectivité francophone est le pôle d'intégration des nouveaux arrivants» et, citant le MCCI, on ajoute «et *une des balises à l'intérieur desquelles* doit s'inscrire la reconnaissance du pluralisme dans notre société» (mes italiques). En d'autres termes, le Québec n'est pluraliste que si vous vous êtes intégré à la collectivité francophone. Si vous avez opté pour la collectivité anglophone ou chinoise, le pluralisme, connais plus.

Voyez-vous, maintenant il ne suffit plus que les immigrants puissent utiliser le français comme langue de communication pour permettre à tous les Québécois qui

le désirent de vivre exclusivement en français. Ça, c'est les «demandes traditionnelles»—et légitimes—d'hier, quand les immigrants optaient pour l'anglais et qu'on ne pouvait pas se faire servir en français par les fameuses «maudites grosses Anglaises». Aujourd'hui, comme ça c'est acquis, il faut en plus que les immigrants *s'intègrent* à la collectivité francophone. Vous comprenez maintenant pourquoi j'ai grondé ceux qui n'avaient pas remarqué la différence entre «formation» et «intégration» linguistique? C'est parce que c'est important. Très important même. Je vais vous le prouver.

On nous dit au départ que le «principe philosophique» du programme est «fondé sur le concept de contrat moral» (p.2). Le Québec les accueille, mais en retour, «il s'attend à ce que les immigrants respectent les lois et les valeurs de la société d'accueil...» Pour les lois, ça se comprend sans problème. Mais dans une société démocratique et pluraliste (celle qu'on clame à grands cris) doit-on respecter autre chose que la loi? Qu'est-ce qu'un contrat moral? On sait ce qui arrive à ceux qui ne respectent pas la loi. Mais qu'arrive-t-il à ceux qui ne respectent pas un contrat moral ou des valeurs? Comment indique-t-on qu'on «respecte» les valeurs de la société d'accueil? Et quelles sont ces valeurs?

Dans tout le programme, je n'ai trouvé de réponse qu'à ma dernière question. Là, on nous explique que c'est «la Charte des droits de la personne» qui constitue le fondement de ces valeurs. À plusieurs reprises, dans le document, on se réfère à cette charte, mais jamais on ne nous dit s'il s'agit de la *vraie* Charte, c'est-à-dire la Charte *canadienne* ou s'il s'agit de l'autre, qui n'a de charte que le nom. Comme tout le monde sait que notre protection, même au Québec, réside dans la Charte canadienne, pour éviter de prononcer ou de se référer aux mots tabous *Canada* ou *canadien/canadienne*, le programme utilise une formulation ambiguë—et incorrecte. Oui, incorrecte, linguistiquement.

En effet, on ne peut pas utiliser l'article *défini* «le» ou «la» pour quelque chose qui n'a pas été préalablement défini. Je ne peux pas dire, par exemple: «Avez-vous vu le film?» parce que vous ne sauriez pas de quel film il s'agit. Mais je peux dire: «On donne l'opéra *Carmen* à la Place des Arts. Avez-vous vu le film?» parce que vous sauriez parfaitement de quoi je parle. Je peux dire également: «Le lait est bon pour la santé» parce qu'on peut parler du lait, en général; il n'existe pas de nombreux «laits». Or, comme nous ne sommes pas protégés par la charte «en général», mais par une charte particulière, et comme au Québec il y en a deux, il faut spécifier. Et comme pour spécifier il faut dire *canadienne* , mieux vaut inscrire dans le programme une formulation ambiguë.

Examinons maintenant les valeurs que les professeurs sont censés enseigner. On nous apprend que les stagiaires doivent prendre conscience que certaines valeurs font l'unanimité et sont protégées dans un cadre juridique, d'autres font l'objet de consensus sociaux, mais laissent plus de choix à l'individu, comme les rapports amicaux ou entre voisins et que d'autres, enfin, sont très controversées, comme l'avortement ou l'euthanasie (p.9).

L'évidence de ces déclarations déconcerte. Est-il nécessaire d'inscrire dans un programme que les stagiaires doivent *prendre conscience* qu'au Québec, il y a d'un côté les lois et de l'autre des façons d'agir plus ou moins conventionnelles dont le degré d'acceptabilité varie selon les milieux et les types d'action? N'est-ce pas pareil un peu partout? D'où sortent ces immigrants? De la jungle? Je comprends qu'un étudiant, qui était médecin dans son pays, m'ait dit un jour: «On nous traite comme si nous n'avions jamais vécu en société». Ce n'est pas la faute des professeurs; c'est inscrit dans le programme.

On peut bâtir le Québec de l'an 2000 ou un Québec sans chômage, mais on ne peut pas bâtir LE Québec tout court. Ce slogan galvaudé n'a de sens que si on se réfère à un nouveau pays.

Quoi qu'il en soit, à la page 9 on nous dit ce que sont les valeurs québécoises. «Ces valeurs sur lesquelles s'appuie un grand nombre de nos institutions sont la liberté, l'égalité, le respect et la dignité». L'instituteur Topaze, dans la pièce célèbre de Marcel Pagnol, n'aurait pas dit mieux dans sa leçon de morale. En effet, nous voilà en pleines leçons de civisme, leçons qu'on réserve d'ordinaire aux élèves de l'école primaire.

On ne pourra pas me faire croire que les concepteurs de ce programme avaient tant à coeur les principes de liberté, d'égalité, de respect et de dignité—valeurs toutes québécoises!—qu'ils ont trouvé nécessaire d'en instruire les immigrants arriérés sociaux.

Non. Le message est ailleurs. Il se lit entre les lignes.

En effet, même si officiellement les valeurs à enseigner se résument à des déclarations de vertu, on affirme publiquement que le cadre politique de ce civisme est le Québec. Or, les leçons de civisme ont pour fonction de former de bons citoyens *d'un pays*. Je ne connais pas de leçons de civisme pour faire de bons Gaspésiens ou de bons Californiens. Comme par hasard, objectif après objectif, on demande aux stagiaires d'«amorcer une réflexion sur les valeurs que traduisent [x, y, ou z] *au Québec*. Vous comprenez maintenant pourquoi on a évacué les mots *Canada* et *canadien/ne*, alors que les mots *Québec* et *québécois/e* sont répétés *ad nauseam* dans le programme. Il faut que dans l'imaginaire collectif le cadre de ce civisme soit le Québec, qui devient ainsi notre pays.

En même temps, on légitime le fait qu'il existe des «valeurs québécoises» qu'il faut respecter. Or, tout le monde sait que dans une société pluraliste les «valeurs» sont du domaine privé. Ainsi, ces leçons apparemment naïves de civisme ont en fait pour fonction d'établir le principe qu'il existe des valeurs typiquement «québé-

coises» et qu'il faut les respecter. Quelles sont ces vraies valeurs? Il faut lire attentivement le texte et avoir l'habitude de l'inférence pour les trouver. Il faut aussi se demander quel est le but de ce programme.

Pourquoi le nom de ce programme a-t-il passé de «formation» à «intégration» linguistique? Pourquoi enseigne-t-on aux immigrants, en plus de la langue française, la culture et les «valeurs québécoises»? C'est, nous dit-on tout de suite, à la première page, pour qu'ils puissent se joindre à «l'ensemble des citoyens» pour «bâtir le Québec» (p.1).

Permettez-moi d'ouvrir d'abord une petite parenthèse et de vous faire remarquer l'utilisation du mot «citoyen». Constamment, dans ce programme, on se réfère aux «citoyens» du Québec. On dit, par exemple, que «le Québec offre à ses citoyens…»(p.1). Or, tout le monde sait qu'on n'est citoyen que *d'un pays*. On ne peut pas être citoyen de l'Ontario ou de la Beauce. La formulation correcte aurait dû être: «Le Québec offre à ses *habitants* ou à ses *résidents*». Sans tambours ni trompettes et sans référendum, voilà donc le Québec devenu souverain.

Examinons maintenant le slogan si connu, «Bâtir le Québec». Là, une fois de plus, la langue trahit le point de vue des forces politiques qui ont façonné ce programme. En effet, dans les faits, le Québec est déjà «bâti». On peut vouloir le développer, l'améliorer, le rendre paradisiaque si on veut, mais on ne peut plus le bâtir, de même qu'on ne peut plus bâtir la France ou le Canada. On peut bâtir le Québec de l'an 2000 ou un Québec sans chômage, mais on ne peut pas bâtir LE Québec tout court. Ce slogan galvaudé n'a de sens que si on se réfère à un nouveau pays.

Mais si nous sommes citoyens du Québec, c'est que le Québec est déjà un pays. Si nous devons le bâtir, c'est que ce pays n'existe pas. Alors nous sommes citoyens de quoi? Eh bien, d'un pays mythique issu de l'imaginaire des nationalistes.

Mais revenons à nos immigrants. Avec ces concepts flous de contrat moral, de respect des valeurs québécoises, que leur dit-on de faire, au juste, pour s'intégrer? Tout simplement de se joindre en français aux citoyens d'un pays imaginaire pour bâtir un nouveau pays. En somme, de partager les phantasmes contradictoires de certains. En fait, il me semble que tout ce discours sur les valeurs a pour but de culpabiliser les immigrants qui préfèrent avoir la citoyenneté d'un pays bel et bien existant, ou qui oseraient revendiquer le bilinguisme garanti par la Constitution canadienne. On veut leur faire croire qu'ils briseraient ainsi un contrat moral, qu'ils manifesteraient un manque de respect aux valeurs québécoises. Eux aussi insulteraient et humilieraient le Québec! Ne riez pas! Combien de fois n'ai-je pas entendu qu'en parlant anglais les immigrants «ne nous respectent pas. Ils nous humilient»!

Ce faisant, on communique également un autre message important qui s'adresse, cette fois, aux professeurs. Puisque ceux-ci savent qu'ils sont tenus d'enseigner les programmes officiels, on leur dit implicitement—et parfois explicitement—qu'ils doivent eux aussi respecter les valeurs québécoises, partager l'imaginaire nationaliste, affirmer et enseigner que le Québec est une société francophone et non bilingue, que le Québec n'est pas une province mais à la fois déjà un pays et un pays à bâtir, que nous ne sommes pas des citoyens canadiens, mais québécois. Ceux qui pensent autrement ou qui voudraient enseigner autre chose sont obligés de se taire. On pourrait les accuser d'insubordination ou d'incompétence.

Vous comprenez pourquoi quand je dis à des collègues que je suis fédéraliste ou que je considère le bilinguisme au Québec comme une force et non un handicap, certains me répondent, baissant la voix et jetant des regards furtifs à l'entour: «Moi aussi, mais je n'ai pas le courage de l'afficher» ou «Moi aussi, mais ma situation est trop précaire pour que j'ose le dire publiquement».

Que des nationalistes enflammés parlent de bâtir un pays dont ils sont déjà citoyens, c'est leur droit. Que dans leurs phantasmes ils fassent disparaître le Canada et les anglophones du Québec, nul ne pourrait les en empêcher. Mais quand ils utilisent leur pouvoir et les deniers publics pour enseigner leur idéologie et étouffer la contestation alors que les Québécois n'ont pas encore dit oui à la souveraineté, je les accuse de mener un combat déloyal.

Vous voyez, mon sentiment de malaise était—hélas!—fondé. Si nous ne voyons pas beaucoup de drapeaux du Canada, c'est que certains veulent nous faire croire que ce n'est déjà plus notre pays. ✐

MENTALITÉS

L'Histoire officielle et autres mensonges

BRIAN McKENNA

«Si ces guerres font maintenant partie d'un passé révolu, il n'en va pas de même des fléaux auxquels elles ont donné naissance.»

Ces paroles de Saint Augustin, écrites il y a seize siècles, résonnent aujourd'hui encore comme le carillon d'une cathédrale. Elles sont au coeur de notre propos. La Première et la Deuxième Guerre mondiale nous affectent toujours. Elles sont plus que simple matière à alimenter les moulins de thèses de doctorat, d'études et de mémoires publiés à compte d'auteur. Ces deux conflits ravageurs ont coûté la vie à plus de 100000 Canadiens et en ont estropié un autre million. Des questions fondamentales touchant la participation canadienne à la guerre retentissent toujours, plusieurs décennies plus tard: le débat suscité par *La Bravoure et le Mépris* en est une preuve éclatante.

Saint Augustin exhortait ses lecteurs «à arracher les voiles de l'imposture», à faire disparaître «le chaulage de l'illusion», et à faire un examen de conscience sur le sens de l'honneur et de la victoire ... ou encore de la bravoure et du mépris. La série télévisée de six heures, *La Bravoure et le Mépris*, entreprenait un tel examen. Nous n'avions alors aucune idée des passions que déchaînerait notre enquête. Walt Whitman, poète et brancardier dans la Guerre civile américaine, avait dit: «Les livres ne décriront jamais la vraie guerre». Cinquante ans plus tard, cependant, l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale a été esquissée, à tout le moins en gros, dans des livres et parfois dans des mémoires, et elle a parfois aussi été ensevelie dans des ouvrages historiques érudits. Il conviendrait donc de reformuler l'avertissement de Whitman ainsi: «Le petit écran ne montrera jamais la vraie guerre.»

La télévision est le média le plus puissant de notre époque, de tous les temps peut-être. Nous avons donc pris la résolution que c'était là qu'il nous fallait présenter le récit de la guerre, avec tous ses drames et toute sa passion. La série fut diffusée en trois tranches en janvier 1992, d'abord au réseau français de la Société Radio-Canada, le vendredi soir, puis au réseau anglais, le dimanche soir. Un livre portant le même titre parut à peu près en même temps chez *Harper Collins*. Il proposait les mêmes récits controversés que la série télévisée, mais avec plus de détails. Cependant—et ceci souligne la puissance de la télé—il passa quasiment inaperçu dans la polémique subséquente. En projetant *La Bravoure et le Mépris* à la télévision, en éclairant les eaux sombres de la guerre à la lumière du petit écran, nous avons provoqué un effet semblable à celui de la lune sur la Baie de Fundy—et la marée de douleur et de colère nous a presque engloutis.

Les événements dont nous avons fait état étaient, pour la plupart, déjà connus des historiens, et plusieurs nous l'ont amèrement rappelé. Le récit non édulcoré des souffrances de nos soldats et de nos aviateurs, et parfois des forfaits qu'ils exécutèrent pour donner suite aux politiques de leurs chefs militaires, eut cependant l'effet d'une révélation, parfois même celui d'un choc, auprès des téléspectateurs.

Notre façon de présenter le récit était manifestement révisionniste. Dans l'esprit de bon nombre de ceux qui nous ont critiqués et vilipendés, révisionnisme et hérésie c'est du pareil au même. Pour la plupart des téléspectateurs, c'est la révision qui a renouvelé la puissance du récit.

L'enquête historique dégagée de toute contrainte, dans l'air partout, suscite beaucoup d'émoi. L'ouverture de dossiers en Union Soviétique au début de 1993 révéla enfin aux Russes que dans le carnage de la Bataille de Leningrad, contrairement à la version officielle qui leur fut livrée, leurs armées subirent plus de morts et de blessés dans la victoire que n'en connurent les armées allemandes dans la défaite. Et l'écart ne fut pas de l'ordre de quelque milliers, ni même de dizaines de milliers, mais bien de centaines de milliers. Ces dossiers mirent au jour l'immensité du nombre de jeunes Russes envoyés à l'abattage à cause de l'incompétence d'une grande partie du haut commandement de la «Glorieuse Armée Rouge».

Tugwell affirma au comité que sa longue expérience dans le domaine l'avait fait conclure que cette série de six heures sur le rôle du Canada dans la Deuxième Guerre mondiale réalisée, pour reprendre ses paroles, «par des irlandais catholiques canadiens, peut-être loyaux à la cause républicaine», portait la marque de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Puis en Angleterre, le 31 janvier 1993, le vénérable *Times* de Londres consacra huit colonnes à expliquer la véritable raison de la perte de Hong Kong à l'armée japonaise en décembre 1941. On y dévoila le rapport, longtemps supprimé, d'un commandant de l'armée britannique. Le titre en gros caractères affirmait: «Les Canadiens accusés de poltronnerie dans la Bataille de Hong Kong». Le sous-titre reprenait l'accusation: «Les troupes se sont dégonflées au moment vital». Il semble qu'une bande de soldats se seraient enivrés au bar de l'hôtel Repulse Bay au

moment précis où se livrait la bataille; quand le commandant britannique leur aurait donné ordre de reprendre l'attaque, ils l'auraient accablé d'injures—qu'on ne saurait rapporter dans un journal de famille—pour se remettre ensuite à lamper leurs consommations.

Et, vous savez, il est fort probable que de telles choses se soient produites. Ces hommes des *Royal Rifles of Canada* , un régiment de Québec composé en partie de gaillards des Cantons de l'Est, avaient été envoyés si peu préparés que bon nombre ne savaient ni charger leur carabine, ni amorcer, ni même lancer, une grenade. N'ayant suivi aucun entraînement, ils furent classés inaptes au combat. Il en fut de même pour l'autre régiment canadien, mille hommes des Grenadiers de Winnipeg. Les circonstances qui ont conduit ces 2000 Canadiens sur un lopin de pierre et de broussaille dans le Pacifique sont bien connues des téléspectateurs du premier épisode de *La Bravoure et le Mépris*. Étant donné, cependant, les révisions britanniques récentes, la question mérite d'être réexaminée, ne serait-ce que pour mieux comprendre la nature de l'attaque contre notre série.

Vers le début de 1941, Churchill avait secrètement concédé la perte de Hong Kong qu'il jugeait indéfendable. On n'y enverrait plus de soldats britanniques. Néanmoins ses généraux demandèrent aux Canadiens d'y détacher un ou deux bataillons—sans révéler qu'en pratique leur patron considérait le péril à la colonie si grave que toute résistance serait, au mieux, purement symbolique.

C'était 1941, donc. La guerre durait depuis deux ans et l'armée canadienne n'avait pas encore reçu le baptême du sang. Le général canadien Harry Crerar, impatient de participer à quelque bataille, recommanda au premier ministre Mackenzie King d'y dépêcher deux bataillons.

«N'est-ce pas bien là le propre des généraux», écrivit King dans son journal après avoir paraphé la demande, «d'en envoyer deux alors qu'on n'en réclame qu'un.» Ayant dit aux Britanniques qu'ils seraient de la partie, nos généraux consultèrent leurs cartes pour se renseigner sur la situation géographique précise de Hong Kong.

Les 2000 Canadiens dépêchés reflétaient assez fidèlement le pays: l'est et l'ouest, le Canada français et le Canada anglais, en proportions justes. Ironie du sort, le fonctionnaire militaire qui avait classé ces unités inaptes au combat en fut nommé le commandant. Donald Languedoc, un officier du Québec descendant d'un général de Montcalm, m'a dit: «J'étais tout à fait prêt. J'avais été tambour dans le corps de cadets du *Lower Canada College*.»

Mais qu'importe? En arrivant, les Canadiens reçurent l'assurance de leurs commandants britanniques que les Japonais étaient trop poltrons—encore cette expression—pour attaquer un avant-poste britannique. Si ces «petits bonshommes rabougris» s'y aventuraient quand même, ils éprouveraient de la difficulté comme combattants et comme aviateurs, leur vision étant déficiente à cause, n'est-ce pas, de la forme de leurs yeux. Si, malgré tout, ils réussissaient à s'armer aveuglément d'un courage suffisant, sans doute en s'enivrant au sake, alors ils attaqueraient en débarquant de la mer, et non en traversant le chenal étroit séparant l'île de Hong Kong de la Chine continentale. À partir de ce mauvais calcul stratégique, effarant dans sa bêtise, les plus importants travaux de défense des Britanniques furent disposés de sorte que les gros canons soient braqués vers la mer, en direction du soleil couchant—comme il convenait.

Du côté continental, on érigea une ligne d'abris bétonnés, dans le style Maginot, ainsi que des tunnels entrecroisés, pour défendre la colonie. Mais il était parfois arrivé aux entrepreneurs chinois, portés aux raccourcis, de mettre de la pâte là où il aurait fallu du ciment. Peut-être réglaient-ils ainsi des comptes avec la classe dirigeante britannique qui les avait traités comme des animaux de porcherie.

Un livre portant le même titre parut à peu près en même temps chez Harper Collins. Il proposait les mêmes récits controversés que la série télévisée, mais avec plus de détails. Cependant — et ceci souligne la puissance de la télé — il passa quasiment inaperçu dans la polémique subséquente.

Un chauffeur canadien, Ike Friesen, mennonite du Manitoba, s'est dit terrassé par l'attitude de cette classe. Son surveillant dans le service britannique de transport en commun lui avait dit de s'assurer, si jamais il renversait un coolie chinois, de reculer et de bien l'écraser car le cercueil pour les funérailles ne coûterait que cinq dollars. Autrement, l'armée serait tenue d'acquitter la facture de l'hôpital.

Les Canadiens sursautèrent aussi au nom approuvé, le plus sérieusement du monde, par le gouverneur britannique pour les abris bétonnés et les tunnels dans les montagnes: la *Gin Drinkers' Line* («la ligne des buveurs de gin»)—parce qu'elle surplombait la *Gin Drinkers' Bay*. Cela ne leur semblait pas de bon augure.

Tout ensemble, cette suffisance, cette arrogance, cette outrecuidance impériales étaient sur le point d'être foudroyées par les dieux. Hélas, 2000 soldats canadiens, et deux infirmières, se trouveraient en plein milieu quand frapperait le châtiment.

De l'autre côté du Pacifique, après le lever du soleil le dimanche, 7 décembre 1941, les forces impériales du Japon attaquèrent *Pearl Harbor*, les Philippines et Hong Kong. Comme la frontière était à 30 milles au-delà des montagnes, les défenseurs britanniques s'installèrent bien à l'aise pour attendre l'ennemi. Après l'heure du thé, un peloton fit la lessive puis l'accrocha au vent pour la faire sécher sur la *Gin Drinkers' Line* . Ça fait penser à la chanson populaire de l'époque, «*We're Going to Hang Out the Washing on the Siegfried Line*».

Ils avaient la certitude qu'il faudrait au moins une semaine à l'armée japonaise pour franchir les 30 milles

de terrain montagneux difficile. Ce jour-là même, avant le crépuscule, les Japonais étaient arrivés. Leur commandant, étonné, écrivit plus tard que la lessive ondoyant dans la brise avait trahi l'emplacement des Britanniques.

Les japonais, endurcis par quatre années de combat rapace et de pillage en Chine, livrèrent immédiatement l'assaut à la redoute et prirent les défenseurs en plein sommeil. La *Gin Drinkers' Line*, censée devoir résister aux envahisseurs six semaines au moins, tomba en six heures devant l'armée japonaise.

Tout cela se passait du côté continental de Hong Kong. Sur l'île, le commandant britannique avait toujours confiance et nourrissait la certitude absolue que la grande attaque viendrait de la mer. Une fois encore le commandant japonais trompa les Britanniques en prenant le chemin sensé du chenal étroit entre le continent et l'île. Dix minutes en traversier. C'est dans le creux de la nuit que les Nippons arrivèrent en radeaux, en sampans, en canots automobiles, envahissant l'île comme une marée. Quand des officiers des *Royal Rifles* de Québec communiquèrent avec leurs commandants britanniques pour rapporter le débarquement, ceux-ci répondirent que c'était leur imagination car les Japonais n'arriveraient pas de ce côté. L'officier canadien responsable, un vétéran de la Première Guerre mondiale, dut présenter son combiné téléphonique aux explosions des obus de mortier à côté de lui: ce n'est qu'alors que les commandants britanniques, isolés dans leurs bunkers, consentirent à envoyer quelqu'un pour y voir de plus près.

Pour le Canada, la première grande bataille de la Deuxième Guerre mondiale était engagée. La bravoure et la férocité, dans les neuf jours suivants, de ces 2000 militaires canadiens en herbe—la moitié de ce régiment de Québec, l'autre des Grenadiers de Winnipeg — auraient mérité Thucydide pour en perpétuer le valeureux souvenir.

Cette bataille, ils la livrèrent férocement, aux côtés d'un grand nombre de simples soldats de la Grande-Bretagne et des Indes orientales mais, tout au long, ils durent combattre aussi l'incompétence aveugle des commandants britanniques.

C'était du fond de leurs abris bétonnés, bien en sécurité, que ces brigadiers et ces colonels, presque sans exception, se plaisaient à donner des ordres de toutes sortes à leurs subalternes coloniaux. Lionel Speller, un livreur de dépêches originaire de Victoria, m'a dit qu'au beau milieu de la bataille il reçut la mission particulièrement périlleuse de traverser à toute vitesse les lignes japonaises pour livrer un colis des plus importants à un commandant britannique—un de ceux-là que cite le *Times* à l'effet que les Canadiens auraient été des poltrons. Après avoir ainsi risqué sa vie Speller, pétrifié, regarda le colonel déballer le paquet. Il fut sidéré de le voir en tirer deux boîtes de viande à chien pour son terrier écossais. Quand Speller se hasarda à demander si cela justifiait le risque qu'on venait de lui faire prendre, l'officier le menaça de procès devant une cour martiale.

Ce sont de tels détails, me semble-t-il, qui insufflent la vie à l'histoire. Plusieurs de nos historiens universitaires ridiculisent cependant cette approche. Nous nous sommes rendus compte aussi qu'ils sont de très vigilants défenseurs de leur territoire, disposés à prendre des mesures exceptionnelles pour en tenir les journalistes bien à l'écart. Des hommes qui, dans des circonstances normales, se seraient égosillés à défendre la liberté universitaire, firent la queue au Sénat pour dénoncer nos films. Nous avons pu nous rendre compte qu'il n'y a pas en enfer de rage plus virulente que celle d'un historien dont on ne fait pas de cas. Ils exigeaient des renvois à l'écran. De toute évidence, notre travail était inférieur à la norme, souligna le professeur d'histoire William Carter, du Nouveau-Brunswick. Au comité qui demandait des précisions, il fit remarquer l'absence d'un tréma sur une voyelle dans la transcription du texte accompagnant le film.

Nous avons pu nous rendre compte qu'il n'y a pas en enfer de rage plus virulente que celle d'un historien dont on ne fait pas de cas. Ils exigeaient des renvois à l'écran.

Le professeur Terry Copp de l'université de Waterloo cita sur un ton moqueur notre compte rendu, erroné selon lui, de la Bataille de Verrières. À preuve, il évoqua notre description des Allemands se défendant dans les alvéoles du réseau de tunnels d'une mine. Nous ne savions plus que penser: à l'appui de notre affirmation, nous avions proposé deux références, dont un paragraphe tiré d'un livre publié par le professeur Copp lui-même, décrivant la crête de Verrières comme étant alvéolée de tunnels. Ses propres écrits confirmaient notre description ! De plus, nous avons fait quelque chose de vaguement sacrilège pour cette race d'historiens. Après avoir recueilli les propos des survivants, nous sommes allés nous-mêmes inspecter, à pied, le champ de bataille. Nous avons retrouvé le gérant de la mine et vérifié sur place l'existence des tunnels. Voilà comment nous avons contrôlé les faits avant de laisser diffuser notre film.

Ces messieurs, de leur côté, font confiance surtout aux documents officiels. Pour reprendre en paraphrase les propos du brillant historien anglais, Edward Hallett Carr, ils se font un fétiche des faits officiels. Pour eux, dit le professeur Carr à l'occasion de la conférence Trevelyan de 1961, *What is History?* («Qu'est-ce que l'histoire?»), «les documents sont l'Arche sacrée dans le temple des faits». Ils étendent le cadavre glacé de la bataille sur une table de morgue et en font soigneusement l'autopsie pour connaître le déroulement des événements puis, plusieurs années après, ils livrent leur jugement. Moi, je préfère consulter le soldat vivant en plus du document mort. Je tiens à jauger celui dont j'écoute la déclaration.

Pour y voir clair dans le débat historique dont fait l'objet la Bataille de Hong Kong, nous nous sommes rendus sur place, au Japon, en quête de survivants. Nous

voulions connaître leur appréciation des Canadiens et, surtout, savoir si elle était en harmonie avec le compte rendu japonais officiel. Tout ceci illumine le champ de bataille comme une fusée la nuit.

Dans le compte rendu officiel, rédigé alors que le souvenir de la bataille était frais, l'officier japonais responsable déclara que le progrès de l'armée ne fut retardé que deux fois. Le premier incident eut lieu à la brèche Wong Nie Chong au milieu de l'île. La défense de ce passage montagneux fut si féroce qu'au début les Japonais crurent qu'un bataillon complet de 1 000 Canadiens leur barrait la route. L'engagement terminé, leur commandant présenta piteusement des excuses à son général pour les 800 morts et blessés qu'y souffrirent les Japonais. En réalité, cette brèche n'avait été tenue que par une compagnie de 100 Grenadiers de Winnipeg qui livrèrent bataille jusqu'au dernier, presque, défendant contre tout bon sens cette île indéfendable. Les Japonais en furent si impressionnés qu'ils accordèrent au commandant canadien des funérailles militaires accompagnées de tous les honneurs. Le Cabinet britannique de guerre en fut si impressionné qu'il décerna la Croix Victoria, la plus haute décoration de l'Empire pour la bravoure, au sergent-major John Osborne qui se jeta sur une grenade japonaise pour protéger ses camarades. Aucun autre militaire — britannique, canadien, ou indien — ne fut honoré de la sorte à la suite de cette bataille.

Enfin, il y a le compte rendu japonais officiel de la défense de l'hôtel *Repulse Bay* où, selon les Britanniques, les Canadiens se seraient déshonorés. Il semblerait que, dans toute la bataille de l'île de Hong Kong, ces soldats bagarreurs, insoumis, éméchés, aient livré le seul autre combat digne de mention dans les archives de l'armée japonaise. Et les militaires nippons auxquels nous avons pu parler au Japon n'ont fait qu'étayer cette appréciation.

Le fait d'avoir mis en évidence l'absurdité de la défense britannique, la duplicité des commandants, les ricanements dédaigneux et racistes de ce que René Lévesque appelait, avec justesse, la mentalité de Rhodésiens blancs qu'ils traînaient partout, le fait de mettre tout cela en évidence dans *La Bravoure et le Mépris* nous valut les attaques les plus sauvages que nous ayons connues.

«Il nous faut protéger la vérité», dit Winston Churchill, «avec un cortège de mensonges.» Le cortège est toujours bien en marche.

Ils se sont présentés au comité renégat du Sénat en blazer bleu et portant la cravate du régiment. Ensemble, ils ont siégé comme un tribunal irrégulier. Le président du comité, le sénateur Jack Marshall, proposa une résolution demandant à l'ensemble du Sénat d'autoriser l'enquête; il jugea cependant sage de la retirer dès qu'il sentit que les votes pour avaliser cette inquisition n'y seraient pas. Marshall se replia alors sur une référence générale permettant au comité d'étudier toute question pertinente aux anciens combattants. Présidé par lui et composé surtout de sénateurs conservateurs, le comité entreprit son enquête sur la série de documentaires le 25 juin 1992.

C'est dommage que Lewis Carroll n'ait pu assister à cette enquête car il aurait vu des scènes du cauchemar d'Alice prendre vie, comme le thé de fous où le sénateur Marshall joua tour à tour les rôles du chapelier et de la Reine de Coeurs: la peine d'abord, le procès ensuite.

Il y eut des moments inoubliables. Ce qui me colle le plus en mémoire ce n'est pas tant le sénateur Orville Phillips m'étiquetant de pro-nazi pour notre film *Aviation de bombardement* (en version anglaise, *Death by Moonlight: Bomber Command*), ni non plus le sénateur John Sylvain me demandant si je niais la vérité de l'Holocauste, ni même ce juge ontarien, vétéran de l'aviation de bombardement, qui nous trouva coupables après avoir vu trois minutes de notre film de deux heures.

Et, pour la première fois à la CBC et à Radio-Canada, nous avons tenu à chanter les Canadiens-français qui se sont portés volontaires par dizaines de milliers pour défendre leurs amis, leurs familles et leur pays.

Non, le clou du spectacle ce fut Maurice Tugwell, le président de l'Institut Mackenzie pour l'étude du terrorisme, de la révolution et de la propagande, de Victoria en Colombie-Britannique. Dans son témoignage du 6 novembre 1992, Tugwell se présenta comme immigrant britannique de fraîche date. Selon son curriculum vitae, c'était un général britannique à la retraite depuis peu. Tugwell affirma au comité que sa longue expérience dans le domaine l'avait fait conclure que cette série de six heures sur le rôle du Canada dans la Deuxième Guerre mondiale réalisée, pour reprendre ses paroles, «par des irlandais catholiques canadiens, peut-être loyaux à la cause républicaine», portait la marque de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Non seulement la série était-elle irlandaise et papiste, annonça-t-il au Sénat, mais elle était, de toute évidence, sympathique aux Canadiens-français en ligue, et je cite, «avec de nombreux québécois opposés à toute guerre à moins qu'elle ne soit socialiste». À ce que je sache, les ultra-nationalistes comme Jean Drapeau opposés à la participation canadienne à la Deuxième Guerre mondiale étaient des admirateurs du corporatisme de Mussolini, non pas du socialisme espagnol — aurais-je cependant oublié quelque chose ?

«Il ne semble y avoir aucun doute que les McKenna soient des batailleurs», conclut-il en un emportement de rhétoricien, mais «se battraient-ils pour le Canada ?»

On est tenté de ranger Tugwell, sans y réfléchir davantage, parmi les débiles. Ce général britannique à la retraite nous décoche cependant une attaque *ad hominem* des plus lâches. À cinq générations de l'Irlande, mon patriotisme, mes souches, ma religion, et même ma province et mon honnêteté professionnelle, sont mis en doute au Sénat canadien. Mais par qui ? Qui est donc ce personnage ?

Il y a plusieurs années j'ai étudié la torture pour un film que je réalisais. L'enquête nous avait acheminé en Irlande du Nord où l'armée britannique, à l'aide de techniques de privation sensorielle mises au point à l'université McGill, avait torturé une douzaine d'hommes soupçonnés d'appartenir à l'IRA. La suite montra qu'aucun d'eux n'en avait été membre mais, qu'importe, c'étaient tous des irlandais catholiques sympathiques à la cause républicaine. Dans mon esprit, le nom de Tugwell était vaguement associé à ces souvenirs. J'ai vérifié et il s'agissait en effet du même Maurice Tugwell qui était l'officier supérieur responsable des opérations au moment où, le 30 janvier 1972 à Derry, en Irlande du Nord, l'armée britannique avait embusqué une marche catholique pour le respect des droits civils. Exécutant un plan concocté par le colonel Tugwell, entre autres, des paras britanniques ouvrirent le feu et tuèrent treize civils. Ceux-ci ne portaient pas d'armes mais ils étaient bien irlandais, catholiques, et sympathiques à la cause républicaine. Aucun n'était de l'IRA. L'incident fut baptisé *Bloody Sunday* , ou «dimanche ensanglanté», et il eut l'effet de l'huile sur le feu de l'Irlande du Nord, intensifiant le terrorisme et attirant encore plus de sympathie, de contributions financières et de recrues à l'IRA.

Une des sagas familiales canadiennes dont nous avons fait le récit dans *Killing Ground* fut celle de Talbot Papineau, petit-fils de Louis-Joseph.

À n'en pas douter, le général Tugwell est un personnage dangereux. Nous l'accueillons comme immigrant et il nous rend ça en attaquant chez nous la liberté d'expression. Il représente bien cette caste d'officiers militaires qui cherchent à officialiser ici, comme en Angleterre, une version des événements de la Deuxième Guerre mondiale conforme à l'image créée par les films de propagande britannique et canadienne de l'époque. C'est une image fort simpliste. Nous, nous portions les chapeaux blancs, traitions les prisonniers avec respect, et livrions toujours le combat bravement et animés d'une morale des plus nobles. Eux, ils portaient les chapeaux noirs, étaient pervers, ne prenaient pas de prisonniers, et livraient le combat mus par une morale de fonds d'égouts.

Je veux relever ici le défi du général et réagir à sa question. Voici le premier volet de ma réponse. En réalisant ces films, nous avons la conviction de nous battre pour un Canada qui, un jour, sera libre de l'idéologie raciste et, en fin de compte, fasciste de Tugwell. Il incarne les pires éléments de sa classe.

À cinquante ans d'intervalle, Tugwell est le sosie de cet officier britannique à Hong Kong pour qui, cela allait de soi, la vie d'un soldat canadien ne valait pas plus qu'une boîte de viande à chien. Catholique de souche irlandaise, je me félicite évidemment de n'avoir eu à l'affronter qu'au moment où son arme était un stylo empoisonné — et non un fusil mitrailleur.

Voilà le genre de type convoqué par le Sénat pour témoigner contre nous. Sauf d'honorables exceptions, comme les libéraux Jacques Hébert et Philippe Gigantes, la plupart des sénateurs, bien qu'opposés en privé aux audiences de Marshall, s'en sont rendus complices par leur mutisme en public. Malgré tout, face à leurs calomnies, les artisans de ces films ont pu se consoler à la lecture de l'essayiste H. L. Mencken:

«C'est magnifique de braver les mitrailleuses pour l'immortalité et une médaille, mais n'est-ce pas magnifique aussi de braver la calomnie, l'injustice et la solitude pour la vérité qui libère?»

Le deuxième volet de ma réponse vise l'autre question de Tugwell. Porterais-je les armes pour défendre mon pays? À question est sérieuse, réponse sérieuse.

Ici encore, je puise dans *La Cité de Dieu* de Saint Augustin. Si grand que soit le mal entraîné par la guerre, il y a des maux tellement plus grands que les combattre c'est un moindre mal. Ce genre de combat-là, on l'appelle guerre juste: telle était la Deuxième Guerre mondiale contre les régimes racistes et totalitaires du Japon, de l'Allemagne, et de l'Italie fasciste.

Je n'ai jamais été combattant mais, comme journaliste, j'ai pu observer de mes propres yeux les effets des batailles meurtrières du Cambodge, ainsi que ceux des sales petites guerres du Salvador, du Nicaragua et de l'Argentine. Dans ma famille, cependant, plusieurs générations ont connu intimement le conflit, mais c'est loin d'être exceptionnel au moment où ce siècle couvert de sang trébuche, courbé, vers un nouveau millénaire. Cette histoire est cependant la nôtre et a joué un rôle important dans la mise au monde de *La Bravoure et le Mépris*.

Le 9 août 1945, à 24 heures de ma naissance, une soeur de mon grand-père était sur le point d'être engloutie, à l'autre bout du monde, par un événement d'une horreur telle que la réalité en sera occultée pendant des décennies. Soeur Regina McKenna des Dames du Sacré-Coeur de Montréal avait été enseignante dans un couvent au Japon quand, le 7 décembre 1941, les forces japonaises attaquèrent Pearl Harbor et Hong Kong. Elle fut alors internée pendant quatre ans.

Ce matin de 1945, donc, ses gardiens japonais lui permirent de gravir une des collines autour de Nagasaki afin d'y cueillir de l'herbe pour alimenter la vache du camp. Au loin, la religieuse pouvait discerner les flèches des églises de cette ville en grande partie catholique. Ce matin clair d'août, toujours, elle entendit approcher un avion des forces alliées, seul. Dans une lettre à la famille en date du 12 septembre, ma tante Reggie—c'est ainsi que nous l'appelions—décrivit la suite:

«Je crois que l'approche d'un avion solitaire trompa les Japonais ... Je levai les yeux pour le voir mais décidai très vite qu'il serait plus sage pour moi de regagner le camp sans tarder ... Je me mis à courir. Je n'avais fait que quelques pas quand, soudain, il y eut une déflagration épouvantable et une lueur dorée envahit tout. C'était comme si le soleil avait éclaté et que j'étais perdue en plein milieu ... toute la journée et toute la nuit le feu embrasa les montagnes avoisinantes sur des milles et des

milles. Deux tiers des habitants de Nagasaki sont morts. La ville elle-même est un amas de ruines. Encore maintenant, on brûle les cadavres. Comme les hôpitaux sont détruits, les blessés ne reçoivent pas les soins nécessaires. Certains malades, bien qu'apparemment en voie de guérison, sont subitement emportés par des hémorragies.»

Ma grand-tante était assez loin de la ville pour ne pas être affectée dans sa chair, à tout le moins immédiatement, par l'explosion nucléaire dont elle avait été témoin. On chuchota cependant à son propos que, le reste de ses jours, elle n'aurait pas été tout à fait bien. Personne ne fut étonné quand, plusieurs années plus tard, elle succomba au cancer. L'empreinte de cette explosion sur son corps et sur son esprit dura jusqu'à la fin de ses jours, comme si elle avait subi une radiographie d'une intensité trop puissante. Nous savons maintenant qu'elle souffrait de ce que, depuis le Vietnam, on appelle le syndrome du stress post-traumatique. Sur quatre personnes exposées directement à la guerre, trois en souffriront. Mais, à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, ce mal ne portait pas de nom et, dans la plupart des cas, on ne prodiguait aucun soin à ceux qui en étaient affligés.

C'est dommage que Lewis Carroll n'ait pu assister à cette enquête car il aurait vu des scènes du cauchemar d'Alice prendre vie, comme le thé de fous où le sénateur Marshall joua tour à tour les rôles du chapelier et de la Reine de Cœurs: la peine d'abord, le procès ensuite.

À partir, presque, du jour où j'ai su lire, j'étais conscient de cette lettre de ma grand-tante. Pour la famille, c'était un précieux héritage. Pourtant, malgré sa puissance et sa coïncidence avec ma naissance, je ne croyais pas, vraiment, qu'elle puisse être liée à ma vie d'étudiant, de fils, de frère ni, quand je le suis devenu, de journaliste, de cinéaste, de père de trois enfants. Parfois, quand on ne fait pas attention au premier signe du destin, il s'en manifeste d'autres.

Dans mon témoignage au Sénat j'ai évoqué le fait que la série entière sur la guerre fut déclenchée par une visite en 1987, le Jour du Souvenir, au monument aux morts de la ville de Westmount. Nous nous y étions rendus en famille et, à la onzième heure du onzième jour du onzième mois, le silence se fit pour commémorer l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale et prépara la Deuxième. C'était un jour de grisaille et de froid, réveillant peut-être pour ces vieillards, coiffés de bérets et décorés de médailles, des souvenirs de leurs jeunes années dans les tranchées du nord de la France, ou dans la vallée de Liri en Italie, ou en corvette dans l'Atlantique-Nord, ou dans le ventre d'un bombardier Lancaster, au coeur même du tourbillon de la guerre. «Pour me tenir au chaud», me dira plus tard Joseph Favreau, le mitrailleur de queue d'un Lancaster originaire de St-Sauveur, «j'enveloppais une jambe avec le *Montreal Star*, l'autre avec *La Presse* . *La Presse* était supérieure.»

Quand la cérémonie du Souvenir prit fin, nous nous approchâmes du cénotaphe pour y découvrir, gravé dans le granit, le nom d' «Adrian Harold McKenna». Ma fille Robin, douze ans, passa ses doigts sur les lettres et demanda si nous étions parents. Honteux, je dus admettre que j'ignorais l'histoire de cet homme, mais promis de me renseigner. Il n'y avait pas d'archives au sujet des noms inscrits sur le monument ni à l'hôtel de ville ni à la bibliothèque municipale. Notre recherche nous achemina vers les archives publiques du ministère des Affaires des anciens combattants dans un immeuble à bureaux d'Ottawa. Parmi les centaines de milliers de dossiers qui s'y trouvent sur les hommes et les femmes des forces armées canadiennes depuis que nous sommes une nation, il y en avait un sur Adrian Harold McKenna. C'était le frère cadet de mon grand-père et de ma tante Reggie. Nous apprîmes qu'il avait reçu son diplôme du collège Loyola à 21 ans, comme moi; qu'il s'était engagé dans un régiment montréalais, et qu'il fut envoyé en France en 1916 pour y combattre les Allemands dans la Première Guerre mondiale. Nous apprîmes aussi comment, la nuit du 17 janvier 1916, alors qu'il franchissait un no man's land, une balle lui traversa le poumon. Les brancardiers ne purent se porter à ses côtés et, dans le froid de cette nuit hivernale, l'effusion de sang entraîna sa mort.

Selon les études les plus sérieuses, au combat on meurt d'abord pour les camarades auxquels on s'est lié dans la guerre—ceux avec qui on s'est entraîné, avec qui on s'est battu, avec qui on a souffert. Mon grand-oncle Adrian est donc mort, d'abord, pour ses camarades; il est mort, ensuite, pour ne pas couvrir de honte sa famille; il est mort, enfin, pour sa patrie, pour son pays.

À l'époque où il se porta volontaire, Adrian McKenna demeurait sur une toute petite rue de Westmount. Deux générations plus tard, je ne sais pas pourquoi, j'avais emménagé dans cette même rue. Cette coïncidence et d'autres encore finirent par me convaincre de pénétrer le tunnel des décennies pour connaître le récit d'Adrian McKenna et des 59000 autres Canadiens qui connurent la mort à la Guerre de 14-18. De nos découvertes, mon frère cadet Terence et moi avons fait un film intitulé *Killing Ground* («Terre de tuerie»).

Dans A *Chorus of Stones* («Un Choeur de pierres»), l'écrivain Susan Griffin formule une réflexion à laquelle résonne le diapason de mon coeur:

«Je commence à croire que nous connaissons tout, que l'histoire entière, y compris le récit de chaque famille, est en nous, de sorte que, quand un secret nous est révélé—le secret d'un grand-père, d'un oncle, ou d'une bataille comme celle de Dresde en 1945—nos vies en sont soudainement éclairées en même temps qu'est dispersée la lourdeur malsaine d'une vérité étouffée. Car nous sommes peut-être comme des pierres, notre histoire personnelle et l'histoire du monde entier enfouies en nous. Nous conservons une tristesse dans les profondeurs

de notre être et ne pouvons verser de larmes tant que cette histoire n'a pas été chantée.»

Nous avons donc entrepris de chanter l'histoire, de chanter la guerre non comme la ressentent les généraux, mais comme l'éprouvent les simples soldats, de chanter les Canadiens qui souffrirent plus de morts dans la Première Guerre mondiale, alors que nous n'étions que six millions, que n'en connurent les Américains au Vietnam alors que leur population atteignait 220 millions.

Et, pour la première fois à la CBC et à Radio-Canada, nous avons tenu à chanter les Canadiens-français qui se sont portés volontaires par dizaines de milliers pour défendre leurs amis, leurs familles et leur pays. Nous pensions qu'en chantant ce que nous avions perdu ensemble, comment nous avions combattu ensemble, et comment nous étions morts ensemble, nous découvririons peut-être le profil à peine perceptible de comment nous pourrions vivre ensemble.

Le poète romain Horace a formulé un avertissement. Un peuple ignorant de sa véritable histoire est, selon lui, semblable à un enfant qui ne sait ni d'où il vient, ni où il va. À n'en pas douter, un débat sur la Constitution, sur les liens qui unissent, doit procéder de notre histoire véritable, de ce qui nous unit autant que de ce qui nous divise. Mais c'est une affaire difficile, ainsi que nous l'avons découvert au Canada anglais.

Ce n'est pas un hasard que notre série de films n'ait pas donné lieu à une vague d'hostilité au Québec. En fait, des organisations québécoises comme les Artistes pour la paix, de même que toutes sortes de réalisateurs, de producteurs et d'écrivains—même Natalie Petrowski, la critique mordante de *La Presse*—s'empressèrent de nous défendre quand les obus se mirent à éclater.

Selon Napoléon la vérité historique, la plupart du temps, c'est une fable convenue. Une fable largement répandue au Canada anglais voudrait que, dans les deux Guerres mondiales et dans la Guerre de Corée, les Canadiens-français soient restés chez eux. Encore le général Tugwell. La vérité, c'est que la plupart des Canadiens-français s'opposèrent à la conscription, au service militaire obligatoire pour les guerres d'outre-mer. Et, quand le service militaire obligatoire fut imposé à la suite du référendum de 1942, ils y résistèrent. Ce qui ne fait cependant pas partie de la mythologie reçue au Canada anglais c'est que, malgré leur appui à la conscription par une majorité écrasante au référendum, des milliers de Canadiens-anglais résistèrent au service militaire obligatoire quand il fut imposé. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, la proportion de Canadiens-anglais réfractaires, ou fuyards, fut, à toutes fins utiles, identique à celle des Canadiens-français.

Alors, au lieu de redire la vieille histoire de la conscription et de rappeler les stéréotypes épuisés qu'elle charrie, nous avons décidé plutôt d'évoquer dans nos films, entre autres choses, le récit largement inédit des Canadiens-français volontaires.

Quand on propose un portrait susceptible de remettre en question un stéréotype coriace, celui du Canadien-français renâcleur et poltron par exemple, il faut s'armer contre la rage. Notre premier film, *Killing Ground* , étudiait le Canadien au combat dans la Première Guerre. Il durait deux heures. Avant même sa diffusion Cliff Chadderton, président de l'oeuvre de bienfaisance des Amputés de Guerre (dont on connaît le service de plaques pour porte-clés), lança une campagne pour faire bannir le film. Chadderton avait formulé son jugement sur la foi d'une dépêche de la Presse canadienne me citant à l'effet que, dans le feu du combat de cette guerre affreuse, les soldats canadiens n'agirent pas comme des anges. Dans une scène, un régiment montréalais brûle et pille un quartier d'une ville; dans une autre, ayant reçu l'ordre d'engager le combat et de ne prendre aucun prisonnier, le même régiment respecte l'ordre à la lettre.

Le 9 août 1945, à 24 heures de ma naissance, une sœur de mon grand-père était sur le point d'être engloutie, à l'autre bout du monde, par un événement d'une horreur telle que la réalité en sera occultée pendant des décennies.

Le régiment réagit, lui aussi, avec colère. Un officier affirma que ses soldats étaient prêts à marcher sur le siège social de Radio-Canada à Ottawa et qu'ils ne prendraient aucun prisonnier, eux non plus. Juste avant de se mettre en marche, cependant, ils décidèrent de vérifier les faits. Ils interrogèrent donc les vétérans du régiment qui avaient participé au combat dans la Première Guerre, et consultèrent de plus les journaux de combat qui sont soigneusement conservés. Un officier m'appela et m'avoua que, dans *Killing Ground* , tout était conforme à la vérité. Le *Royal Montreal Regiment* eut alors la bonne grâce de m'inviter à son prochain dîner. Sur le mur était accroché le vieux portrait d'un officier qui s'était mérité la Croix militaire lors de la Première Guerre mondiale; la décoration lui avait été remise par le roi George V lui-même. Dans l'après-guerre, il devint commandant du régiment: c'était le colonel Ernest McKenna, mon grand-oncle, frère du caporal Adrian McKenna, tué au champ d'honneur, et de Reggie McKenna, témoin de Nagasaki.

Une des sagas familiales canadiennes dont nous avons fait le récit dans *Killing Ground* fut celle de Talbot Papineau, petit-fils de Louis-Joseph. Le jeune Papineau était un protégé de Sir Wilfrid Laurier, dont il partageait les idées fédéralistes, et un cousin d'Henri Bourassa, dont il contesta les positions sur la guerre de 14 dans les pages du *Devoir* .

Talbot Papineau écrivait ses lettres élégantes au *Devoir* de la zone même du combat. Le jeune officier gravissait rapidement les échelons de la force expéditionnaire canadienne en Europe. Il se distinguait à la fois comme militaire et comme homme de lettres, et le bruit commençait à circuler qu'il pourrait, un jour, devenir premier ministre, succéder à Laurier.

Tout chercheur peut consulter les lettres de Talbot Papineau aux Archives nationales à Ottawa. Elles cons-

tituent une lecture extraordinaire et elles sont abondantes car, en plus de ses missives politiques au *Devoir* , il écrivait presque tous les jours à sa mère à Montebello. Plutôt que de rester bien en sécurité comme officier d'état-major aux quartiers généraux britanniques en 1917, à la veille de la bataille de Passchendaele il insista pour regagner son régiment.

Passchendaele était une crête fortifiée en Belgique flamande où l'armée allemande avait repoussé, avec une efficacité sauvage, les attaques répétées des forces britanniques, puis celles des forces australiennes. On fit donc venir les troupes d'assaut du Corps: les bataillons qui avaient capturé la crête de Vimy quelques mois auparavant. Au milieu d'octobre 1917, le mot passa comme un éclair de bouche à bouche, d'un bout à l'autre de la ligne confuse fouettée par les pluies de l'automne: les Canadiens s'en venaient. Arrivé au front avec son bataillon, Papineau décrivit le marais de boue, de sang, et de gaz. Il écrivit à sa mère que la grande offensive était imminente. Il prophétisa sa propre mort, demanda d'avance pardon pour la grande tristesse qu'il lui infligerait, et dans un élégant adieu, demanda qu'on ne porte pas le deuil en son souvenir. Papineau fut tué dans le dernier assaut. Le simple soldat Reginald le Brun du *16th Canadian Machine Gun Corps* a décrit les derniers moments de la bataille de Passchendaele.

«Les corps de nos hommes étaient empilés un peu partout, y compris celui du lieutenant Gauvreau qu'un obus avait tué la veille. Nous l'avions enseveli mais un autre obus vint éclater tout près et le déchira de nouveau: ce qui en restait gisait à quelques pieds ... Nous subissions d'affreuses pertes. Quand arriva le matin, de notre équipe de six, il ne restait plus que mon copain Tombes et moi. Puis une rafale emporta Tombes. Son sang et son cerveau, des morceaux de crâne et des touffes de cheveux, éclaboussèrent ma grande capote et mon masque à gaz. Quel sentiment terrible que de se savoir le seul à rester.»

Quand la cérémonie du Souvenir prit fin, nous nous approchâmes du cénotaphe pour y découvrir, gravé dans le granit, le nom d'«Adrian Harold McKenna». Ma fille Robin, douze ans, passa ses doigts sur les lettres et demanda si nous étions parents.

Selon le bilan final, des 20000 Canadiens de la Quatrième Division, 16000 furent blessés ou tués. Nous savons maintenant que la plupart des survivants de cette bataille, et des autres aussi, sont rentrés au pays mutilés de quelque façon. Peut-être ont-ils eu le visage défiguré, peut-être y perdirent-ils un membre. Peut-être ont-ils été pris dans une attaque au chlore ou au gaz moutarde pour mourir ensuite précocement de pneumonie ou d'emphysème. Peut-être encore sont-ils revenus chez eux, sans rien dire pour se mettre à boire trop, à battre leurs femmes ou leurs enfants et, éprouvant une douleur affreuse dans l'âme, pour mourir mille fois par jour. Après le Vietnam, les survivants se sont battus pour donner un nom à cette douleur: on l'appela syndrome du stress post-traumatique.

Les Belges se souviennent de leurs Canadiens décédés bien mieux que nous, leurs compatriotes. Talbot Papineau est un des milliers de noms gravés sur la porte de Menin, un arc de triomphe de très haute taille érigé à l'entrée d'Ypres. Les noms célébrés par ce monument sont ceux d'hommes dont les corps sont disparus à jamais sur les champs de bataille, perdus dans une mer de boue ou, comme ce fut le cas du lieutenant Gauvreau, déchiquetés par une explosion au point de n'être plus identifiables. Tous les jours, à quatre heures de l'après-midi, cette voie d'accès, la plus importante d'Ypres, est fermée à la circulation et au cours d'une cérémonie solennelle on commémore alors le sacrifice de ces Canadiens, de ces Australiens et de ces Néo-zélandais venus de si loin pour donner leur vie.

Une des images préférées de Pierre Trudeau est celle du «Mozart assassiné», évoquée par Gilbert Cesbron pour pleurer la perte de tant de génies à la pauvreté et à l'indigence. Mais il y a aussi une version qu'on pourrait appeler celle des «Lauriers assassinés», ces jeunes gens de qualité comme Talbot Papineau qui auraient pu rentrer au pays pour y devenir des hommes d'État, ou encore des écrivains, ou des enseignants, ou des scientifiques de grande envergure.

Notre initiative d'insuffler de la vie à ce récit, en particulier le récit des Canadiens de langue française perdus à la guerre, ne fut pas accueillie avec enthousiasme partout au Canada anglais, et cela explique en partie la réaction à notre série.

La campagne écrite contre *La Bravoure et le Mépris* fut menée, de façon particulièrement mesquine, par l'ancien député fédéral Douglas Fisher. Il déteste nos films sur les deux guerres. Dans une poubelle de billets publiés dans le *Toronto Sun* et la revue *Legion* , il a raillé les cinéastes en les traitant de gauchistes et, se faisant l'écho du général Tugwell, de catholiques irlandais.

Fisher se montra égal à sa réputation d'adversaire sournois des Canadiens-français et des institutions incarnant le bilinguisme officiel. Au cours des années, dans ses articles, il a attaqué les Canadiens-français conscrits qu'il présente comme des renâcleurs, la loi sur les langues officielles, les institutions comme Radio-Canada, et le programme français de l'Office national du film.

Fisher en veut tellement à Radio-Canada qu'il profita au Sénat de son témoignage calomnieux sur notre série pour attaquer le réseau français et — une fois parti, pourquoi s'arrêter?—le programme français de l'ONF, terrain fécond selon lui pour mon gauchisme. Bien que nous ayons monté notre série dans le sous-sol de l'Office sur la Côte de Liesse, je n'ai jamais été à l'emploi de l'ONF et je crains ne pas pencher très fort à gauche. Je suis cependant de souche irlandaise et j'ai déjà été catholique pratiquant: ses approximations devraient alors, sans doute, me satisfaire.

Douglas Fisher et le Canada en voie de disparition

qu'il représente ne sont pas empressés d'écouter le récit, relaté dans *Aviation de Bombardement*, de Joseph Martin Favreau, ce mitrailleur de queue et homme de principes audacieux au point de questionner la moralité du bombardement d'agglomérations civiles allemandes. Ni le récit de Jacques Dextraze, un des grands héros militaires du pays qui devint chef d'état major sous Pierre Trudeau, ni celui d'Armand Bourbonnière de Saint-Boniface, ni celui de Joseph le Boutelier de l'Acadie au Nouveau-Brunswick.

Non seulement est-il impertinent de contester la vision «bande dessinée» de cette sombre guerre propagée par Fisher, c'est trahir la patrie et avaliser le nazisme que de poser des questions pointues. C'est de cela dont nous nous serions rendus coupables, surtout dans le film sur l'aviation de bombardement, dont le message déviait nettement de celui de tous les vieux films de propagande réalisés depuis la guerre par les agences gouvernementales.

À vrai dire, la série *Le Canada en Guerre* de l'Office national du film est le seul compte rendu officiel disponible sur le rôle, dans la guerre, de l'Aviation royale canadienne. La série fut réalisée sous la surveillance de notre éminent historien militaire, C.P. Stacey, et de ses camarades. Le scénario et ses images donnent l'impression très claire que les 50000 Canadiens de l'aviation de bombardement s'occupèrent surtout à attaquer les industries allemandes de même que l'infrastructure de transport, les gares de triage, et les quais. Aucun mort ou blessé civil allemand n'est montré dans ce film. Le spectateur a nettement l'impression que, s'il y en a eu, c'était un effet secondaire regrettable, mais accidentel, de la campagne de bombardement.

Les vétérans de l'équipage de ces vols, furieux, rabâchèrent inlassablement ce mythe dans leur témoignage au Sénat. Certains sanglotaient en racontant comment leurs petits-enfants leur demandaient s'il était vrai qu'ils avaient tué des femmes et des enfants allemands. Si cela avait pu arriver, convenaient-ils presque tous, c'était toujours un accident. Cette version, bien que rassurante, n'en demeure pas moins purement fantaisiste.

Dans *Aviation de Bombardement* nous avons documenté comment, en 1942, l'aviation de bombardement sous son nouveau chef Arthur Harris reçut de nouvelles instructions. Étant donné qu'il était généralement impossible, la nuit, de frapper une cible à plus de cinq milles, on décida, en pleine connaissance de cause, de diriger les bombardiers lourds contre ce que les stratèges appelaient les «régions construites» (*built-up areas*, c'est-à-dire les agglomérations urbaines), et non pas, souligna-t-on, contre les quais et les gares de triage. Le haut-commandement allié avait décidé d'écraser le moral de la population civile en la privant de gîtes (l'euphémisme employé en anglais est *dehousing*). Les Américains refusèrent de se prêter à ce projet. Ainsi, par exemple, dans les raids sur Hambourg de l'été de 1943, l'armée américaine de l'air cibla les usines et les chantiers de sous-marins. On confia à l'aviation de bombardement, y compris à des Canadiens, la destruction des quartiers résidentiels de la classe ouvrière.

Le *dehousing*, ça marche à peu près comme suit. Vous arrivez chez moi quand je dors avec ma famille ou quand je suis au front. D'abord, vous faites sauter les conduites de gaz pour y mettre le feu, et les aqueducs pour rendre inopérants les services de pompiers. Ensuite, vous lâchez de puissantes matières explosives et du napalm sur ma maison. Le fait que les personnes qui y vivent, des femmes et des enfants surtout, soient pulvérisées ou brûlées vives, n'est qu'un effet secondaire accidentel. Même l'histoire britannique officielle de l'aviation de bombardement de la Deuxième Guerre mondiale dut se rendre à cette évidence inéluctable et employer la même expression que les Allemands pour décrire cette stratégie: le bombardement de terreur (*«terror bombing»*).

Ce qui ne fait cependant pas partie de la mythologie reçue au Canada anglais c'est que, malgré leur appui à la conscription par une majorité écrasante au référendum, des milliers de Canadiens-anglais résistèrent au service militaire obligatoire quand il fut imposé.

L'historien de la direction historique du ministère de la Défense nationale à Ottawa responsable de la rédaction de cette section de notre histoire officielle — cinquante ans après la guerre, nous n'avons toujours pas d'histoire officielle — me fit tenir une lettre sympathique. «Je me demande», écrit-il, «ce qui serait arrivé si vous aviez employé les mots bombardement de terreur.» Il me signala que l'histoire britannique officielle de l'aviation de bombardement n'hésita pas à les employer.

La campagne de bombardement dura de 1939 à 1945 et fut la plus longue de la guerre. La plus secrète aussi, dont le but véritable fut déguisé, caché à la fois des équipages des bombardiers et du public allié. Nous y perdîmes dix mille de nos meilleurs jeunes hommes, Canadiens d'expression française autant qu'anglaise. Ils périrent dans une campagne où furent tués près de 600000 civils allemands.

Certains historiens nous accusent de ce qu'ils appellent «présentisme», c'est-à-dire de juger les chefs et les politiques de la Deuxième Guerre mondiale en nous référant à des normes contemporaines très différentes de celles de l'époque. Il y a quelques années, le parlement canadien adoptait une loi permettant de traduire en justice les citoyens qui auraient commis des crimes pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un juge à la retraite de la Cour suprême m'a affirmé que, sur l'évidence des faits connus, on aurait pu faire subir un procès pour crimes de guerre à Sir Arthur Harris, surtout si les Alliés avaient perdu la guerre. De plus, les actions en Allemagne du haut commandement allié répugnaient aux normes mêmes de ce temps. Un évêque anglais adressa à l'un des grands architectes de la politique de l'aviation de bombardement une seule interrogation résumant élégamment

l'argument moral: «Nous faut-il imiter le diable pour le vaincre?»

En plus de la question morale il y a, bien sûr, la *realpolitik*. Quels succès découlèrent du bombardement stratégique de l'Allemagne y compris, à la fois, les efforts des Britanniques visant à démoraliser les civils et les efforts des Américains visant à anéantir la base industrielle? La question est importante, 330 p. cent des ressources britanniques ont été consacrées à la campagne de bombardement. On estime que l'invasion de l'Europe fut retardée d'au moins un an parce qu'on construisait des bombardiers plutôt que les embarcations nécessaires pour transporter une armée de l'Angleterre au continent.

La réponse, dans les deux cas, est catégorique: le bombardement stratégique n'eut pas les effets espérés.

Les bombardements de terreur des Britanniques ne réussirent pas plus à casser la volonté des Allemands que ceux des Allemands ne réussirent à assujettir celle des Britanniques dans la bataille de l'Angleterre. Au contraire, il a été démontré que le bombardement massif de villes allemandes aida plutôt Hitler et son régime criminel à conserver l'appui du peuple.

Les Britanniques et les Américains ont tous deux étudié avec soin la deuxième question. De part et d'autre, ils admettent que le bombardement massif de l'Allemagne a peu ralenti son énorme et efficace machine de guerre. En fait, la production d'armes a continué d'augmenter jusqu'à la toute fin, ou presque. La partie de l'histoire en dix volumes du bombardement stratégique américain consacrée à cette question fut rédigée par John Kenneth Galbraith, l'économiste bien connu d'origine canadienne. Il m'a dit dernièrement, alors que je tournais les mémoires de Pierre Trudeau, qu'à cinquante ans de la guerre, il encaisse toujours les foudres de vétérans de l'aviation de bombardement pour avoir dégonflé leurs prétentions dans son appréciation. Pour citer une dernière fois la conférence Trevelyan de 1961: «Toute l'histoire est histoire contemporaine. L'histoire consiste essentiellement à voir le passé avec les yeux, et à la lumière, du présent.»

Grâce à un emploi peu conventionnel du film et de la télévision, nous avons voulu mobiliser la puissance du verbe et de l'image pour recréer le passé dans le présent et évoquer non pas ses aspects familiers dont on se souvient aisément mais, pour reprendre une expression de Northrop Frye, son intensité éclatante.

Nous avons convoqué les fantômes des abîmes et ils se sont présentés. Le passé s'agite dans le présent et, si nous réussissons à comprendre d'où vient cette agitation, de quelle déflagration nucléaire, de quelle blessure de l'âme, alors pourrons-nous peut-être, avec le concours de nos enfants, éviter la prochaine blessure et l'ultime déflagration. ✐

(Traduction: Pierre Joncas)

Post scriptum: depuis le dîner *Cité libre* du 11 février 1993, date à laquelle fut prononcée cette conférence, une plainte du *Bomber Harris Trust*, déposée au nom des vétérans de l'aviation de bombardement, a été rejetée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Par la suite, le *Bomber Harris Trust* a intenté contre les réalisateurs de *La Bravoure et le Mépris* une action en dommages-intérêts pour la somme de 500 millions $ alléguant le libelle diffamatoire. L'action fut rejetée au début de janvier 1994 par le juge Robert Montgomery de la Cour de l'Ontario (Division générale). À la fin de ce mois, les plaignants interjetaient appel devant la Cour d'appel de l'Ontario.

Arts et lettres

à lire, relire, ne pas lire

Fruits de la passion

MARIE DESJARDINS

Comment tenir une chronique de livres lorsque l'on a pas le temps de lire et que, pourtant, on lit tout le temps? Je suis d'abord une bibliophile; j'aime les livres, je trouve qu'ils sont beaux et qu'ils sentent bon. Et je suis, au sens où Jean Éthier-Blais emploie l'expression, une liseuse. Ça rime avec rêveuse. C'est mieux et plus juste, dans mon cas, que lecteur, qui rime avec coeur, ce qui est bien, mais aussi avec écoeure, ce qui l'est moins. Au moment où je lisais, les unes après les autres, certaines deux fois de suite, et ceci à la journée longue, les aventures de Bob Morane, et que je me forgeais une image de l'homme idéal, j'entrais dans le monde de la Comtesse de Ségur, pour, quelque part, ne plus en sortir.

Digression. Eh oui, l'expression «quelque part» ne veut rien dire, mais elle se dit tout de même, et massivement, tant ici, que dans la francophonie européenne. Je crois bien que ces deux mots ont été joints de cette façon neuve, la première fois, au Québec. J'estime personnellement que cette expression est jolie, qu'elle se dit bien et de toutes les façons, de même qu'elle image un tas d'abstractions à la fois. Bref, une expression *ben d'ché nous*. Mais non, une super expression dont il faudrait au moins reconnaître qu'elle est peut-être née en terre américaine. Chateaubriand, qui, vers 1790, séjourna dans les Florides sur les bords du Mescachébé entre un métisse et un saint (c'est du moins ce qu'il raconte), l'aurait adoptée. Parce que, quelque part, elle est romantique, et assez vague pour pouvoir tout dire. «Décide! Tu l'aimes ou tu ne l'aimes pas?» «Ben kèkepart oui.» «As-tu vraiment un auteur à vanter ou à écraser comme une mouche?», dixit le baron de la Billaud, parrain de l'illustre et inconnue amatrice — ouache — de biographies; «à écraser comme une mouche, en effet, pour cette chronique mars-avril

1994 de *Cité libre?*» «Ben, quelque part, non.» ...Fin et début de la digression, qu'il fallait bien insérer quelque part.

La critique est pénible et, lorsqu'on en est vraiment content, la satisfaction qu'on en éprouve est quasiment de mauvais goût. Toutefois, la critique est nécessaire; il faut tâcher de distinguer les créateurs des farceurs, les bons auteurs des mauvais, les artistes des arrivistes. Ainsi Chateaubriand est un grand. Tant par sa vie, qui fut une oeuvre d'art, que par son oeuvre, déposition la plus originale au sujet du XIX[e] siècle dont la langue est fabuleuse. (L'expression fabuleuse est ici employée à mauvais escient, dans l'esprit dudit quelque part.) Vaut mieux parler de ceux que l'on aime, à moins d'une urgence, comme ce fut le cas pour Angelo Rinaldi, lorsque, dans une toute récente chronique de «L'Express», il critiqua sévèrement les *Testaments trahis* de Milan Kundera. Du vitriol, oui: Kundera et son essai, écrasés, liquidés. Mais quelle langue, chez Rinaldi, et quelle réflexion: remarquable, de très haut calibre.

Comme Claudel, Anne Hébert doit beaucoup écouter ce qu'elle écrit. Mais nous tombons dans l'hermétisme. Lisez *Le premier jardin*, comme on lit un poème, sans chercher la structure. Tout se tient.

Je ne peux pas écrire trois pages sur un livre à moins que ce livre ne m'ait émerveillée, secouée, habitée. Mais je peux écrire, par contre, que j'ai tout récemment lu *Le premier jardin* d'Anne Hébert (pour cause travail, comme toujours). Je me suis à cette occasion interrogée sur l'image que l'on entretient d'Anne Hébert. Elle est notre auteur classique, elle vit à Paris, elle est belle et digne, elle est la cousine du mystérieux Saint-Denys Garneau, l'auteur de *Kamouraska*; c'est celle qui gagne des prix, dont on fait des films avec les livres. Mais la lit-on ? Moi, à part pour les besoins de la cause, plus ou moins. Quelques textes, mais que je connais assez bien. Je serais très surprise de voir les chiffres pour *Le premier jardin*, son avant-dernier roman, publié en 1988. Beaucoup de ventes, parce qu'elle est connue et qu'elle est déjà une sorte de statue. Mais son public a-t-il vraiment grandi, depuis *Kamouraska* par exemple ? Spéculations, bien entendu. Reste que son avant-dernier roman est à lire, à acheter, bien avant plein d'autres romans d'auteurs non pas sans talent, mais sans feu. Anne Hébert est un flambeau, elle voyage dans les esprits, elle voit des choses dans le monde de l'invisible, dans cette lumière que Saint-Denys lui apprit à voir, et elle les écrit. Son souffle est puissant, très puissant, et extrêmement difficile à décrire. Mais je crois bien qu'Anne Hébert écrit en ces versets que Claudel s'acharna à définir et à décrire tout au long de sa vie d'écrivain, versets qui devaient se coucher sur le papier au rythme même de la respiration, ou si l'on veut de l'inspiration, ou tout simplement, du souffle. Celui d'Anne Hébert vient d'ailleurs et passe en elle, et la parole, par elle. Comme Claudel, Anne Hébert doit beaucoup écouter ce qu'elle écrit. Mais nous tombons dans l'hermétisme. Lisez *Le premier jardin*, comme on lit un poème, sans chercher la structure. Tout se tient.

Au Québec, à l'heure actuelle, peu de revues, une presse largement monotone (pour ne pas écrire autre chose), des articles de fond renversants à l'occasion seulement, des débats rarissimes, etc. Un ami biographe me décommandait fortement de critiquer, même rapidement, *Les écoeurants* de Jacques Hébert dans la présente revue, parce que je suis apparentée à l'auteur de cet ouvrage, paru il y a bientôt trente ans, et que l'on eût pu penser à du favoritisme. Suivre le conseil de mon ami signifiait, dans les faits, taire ce que j'avais à dire. Le monde est petit au Québec, on a toujours des parents quelque part, et comme les tribunes sont rares, on parle les uns des autres. Cette petite historiette pour en arriver à justifier que j'écrirai deux mots sur Louis Cornellier, que le comité de rédaction de *Cité libre* n'a plus le privilège de compter parmi ses membres. Non, la directrice ne m'a rien demandé et je compte bien qu'elle publie ce petit salut à Louis Cornellier qui me fit hurler, à l'occasion, mais dont il faut rappeler qu'il sait écrire, et remarquablement, sauf défauts, inhérents à tous les auteurs, et dont il faut savoir ce que je ne peux que deviner: Louis Cornellier, collaborateur au *Devoir*, chez nous et ailleurs, professeur au cégep, dont la jeunesse est encore tendre, porte dans son âme une sensibilité dont je nous souhaite de constater sans trop attendre, dans quelque ouvrage de ce romantique, toute la profondeur.

Ayant, en toute humilité malgré que sans doute un peu sèchement, recommandé aux chroniqueurs de cette revue de resserrer leurs articles pour votre plus grande satisfaction de lecteur et de liseur, je m'arrête ici. Ah non! un mot encore. J'aime le mot historiette et je l'emploie souvent parce que je l'ai appris de Fiodor Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812, dont Chateaubriand a fait, malheureusement pour moi, un assez vilain portrait dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Le comte Fiodor Rostopchine, donc, ministre et ami du Tsar Paul 1[er], racontait à propos de sa fille Sophie: «Sophaletta est remplie d'intelligence et aime à inventer des historiettes auxquelles personne ne comprend rien.» Un demi-siècle plus tard, des milliers de gens allaient comprendre, eux, lire et relire *Les malheurs de Sophie*, *Les Mémoires d'un âne* et autres historiettes, dont, à l'ère du *new age*, on a pas fini d'entendre parler. Quant à Fiodor, il écrivait aussi. Ses oeuvres sont très rares, mais d'un esprit d'une grande finesse, d'une intelligence passionnée, un peu comme celles de sa fille. Mais je vous en reparlerai. Louis Cornellier aurait écrit: à suivre.

LIVRES

Gail, assise dans son bain...

DANIELLE MILLER

Chaque année un grand nombre de romans sont publiés et tombent aussitôt dans l'obscurité. Ce cycle semble inévitable, pour ne pas dire nécessaire. Cependant, qu'un roman québécois qui s'en prend aux vaches sacrées d'une société, à savoir le féminisme et le nationalisme, passe quasiment inaperçu me paraît louche. Tel est le cas du roman de Gail Scott, *Heroine*, publié en 1987 chez *Coach House Press.*

Heroine raconte l'histoire d'une jeune femme, Gail, qui, assise dans son bain au mois d'octobre 1980—dix ans après la crise d'octobre—, essaye de cerner les changements socio-économiques de la décennie écoulée. Ayant quitté sa ville natale de Sudbury pour s'installer à Montréal en vue de devenir auteur, la narratrice rencontre Jon un «révolutionnaire» marxiste qui deviendra son amant. Il l'amènera à maints défilés politiques, aux discussions dans les cafés des rues Saint-Denis et Saint-Laurent, et l'encouragera à mener une vie d'artiste. Elle sera même obligée de s'exiler brièvement du Québec avec ses camarades pour se réfugier dans d'autres provinces. Mais à l'heure où Gail compose son récit, Jon est parti et les aventures sont finies.

En 1980, la narratrice doit se réconcilier avec le présent pour enfin écrire le roman auquel elle rêve depuis son arrivée à Montréal. L'obstacle qui jusqu'alors empêchait toute productivité est bien décrit par son amie Marie qui déclare: «Tu l'as presque dit tantôt: c'est comme s'il fallait inventer les mots, peut-être même la syntaxe pour passer de ce que tu vis maintenant à un avenir possible.» (*You almost said it earlier: it's as if the words or maybe even the syntax have to be invented to close the space between what you're living now and future possibilities*)(Scott, 130). *Heroine* est une tentative d'établir la syntaxe qui joindrait le passé et l'avenir. Gail se tourne ainsi vers l'écriture pour repenser son rôle de féministe et de révolutionnaire.

L'enthousiasme avec lequel Gail débarque à Montréal cède vite la place à la désillusion. Vus de l'intérieur, la révolution et le mouvement féministe perdent tôt leur charme. En effet, loin d'être des créatures sensibles et douces, les femmes dans *Heroine* se montrent plutôt querelleuses. Tandis que le seul incident d'agression sexuelle dans le roman est perpétré par des femmes contre Jon, les méchancetés de Marie envers Gail démontrent que les femmes ne sont pas les martyres que d'une société patriarcale. La narratrice découvre aussi, lors de son travail dans un centre pour femmes battues, que les victimes de violence conjugale, tout en n'étant pas toujours les maîtresses de leur sort, parfois ne font rien pour l'améliorer. De même que Jon se moque d'elle parce qu'elle veut avoir un rapport amoureux monogame, Marie l'évite et la dédaigne pour avoir refusé ses avances lesbiennes. C'est par rapport à ces contradictions que Gail tente de définir son rôle de femme.

Loin d'offrir des solutions toutes faites, la narratrice de *Heroine* essaye d'élaborer une syntaxe qui joindrait ses aspirations à ce qu'elle vit présentement. La phrase clef qui revient tout au cours du récit, «Oh maman pourquoi as-tu mis ce trou en moi?» (*Oh Mama, why'd you put this hole in me?*), dévoile cependant l'incapacité de Gail de divorcer de ses instincts. Malgré sa dévotion à la révolution et au féminisme *hardcore* , elle cherche avant tout un rapport amoureux monogame et hétérosexuel. Une de ses observations les plus révélatrices me semble sa question «comment se fait-il qu'une femme ne puisse obtenir ce qu'elle veut sans avoir à s'affairer sur tous les fronts. Social, politique, économique, domestique. Chacun exigeant une façon différente de marcher, une façon différente de parler.»(*why a woman can't get what she wants without going into business on every front. Social, political, economic, domestic. Each requiring a different way of walking, a different way of talking*) (Scott, 181). La narratrice se voit incapable de s'insérer dans des catégories car, tout en cherchant l'indépendance, elle est guidée par l'instinct. Elle devra donc apprendre à s'écouter et à ne suivre que les décrets qui lui semblent acceptables. On ne peut atteindre la liberté en suivant un dogme. C'est toutefois la révolution qui paraît une des forces les plus oppressives.

Heroine raconte l'histoire d'une jeune femme, Gail, qui, assise dans son bain au mois d'octobre 1980 — dix ans après la crise d'octobre —, essaye de cerner les changements socio-économiques de la décennie écoulée.

Une ironie subtile caractérise la manière dont la narratrice décrit les changements socio-économiques des dix dernières années. Le contraste entre Janis Joplin qui chante que «Freedom's just another word for nothin left to lose» (85) et Eddie Grant qui chante «Puttin' on the ritz» établit une différence entre l'idéalisme des années soixante-dix et le matérialisme des années quatre-vingt. Ainsi, à l'heure où Gail rédige son roman, le mouvement révolutionnaire/indépendantiste n'est devenu qu'une parodie de lui-même. Gail a recours à une ironie presque venimeuse pour décrire le guide touristique dont le « le T-shirt était couvert de capsules de Labatt 50. Il dit qu'il était un guide touristique spécialiste du tourisme pour révolutionnaires». (*T-shirt was covered with Labatt's 50 caps. Said he was a tourist guide specialising in* du tourisme pour révolutionnaires) (Scott, 143). Cependant, le sort de la révolution demeure peu surprenant étant donné

l'hypocrisie sur laquelle elle est fondée.

Plus encore que le mouvement féministe, le mouvement révolutionnaire repose sur un grand nombre de contradictions. Tout en étant issue d'une famille pauvre, Gail s'aperçoit qu'en tant qu'anglophone elle ne sera jamais complètement acceptée par ses camarades. L'intolérance surgit à l'intérieur de son groupe qui tolère mieux un Argentin—autre victime de l'impérialisme anglo-américain—qu'une Canadienne anglaise. Incapables de s'affranchir des clichés, Marie et Jon ne peuvent concevoir qu'une anglophone soit pauvre. Ce mépris envers la richesse serait plus facile à digérer s'il était conséquent. Or Gail se retrouve chez des camarades franco-québécois «buvant du cognac dans les verres appropriés. Les révolutionnaires peuvent posséder de telles choses pourvu qu'ils les aient reçues de leurs parents» (*Drinking brandy in proper glasses. Revolutionaries could have these things if they got them from their parents.*) (Scott, 105). La seule façon de se libérer de la tyrannie et de l'hypocrisie du mouvement révolutionnaire demeure l'écriture.

Il n'est pas surprenant que le seul article critique que j'ai pu trouver sur *Heroine* se concentre sur le style littéraire de Gail Scott plutôt que sur ses idées. En effet, l'écriture permet à la narratrice de dévoiler les contradictions qui la paralysent et de forger une syntaxe qui lui permettra d'agir. Elle admet que «Je ressens pourtant toujours cette terrible violence en moi. Dans n'importe quelle histoire elle rompra la douceur de la surface» (*Yet I feel this terrible violence in me. In any story, it will break the smothness of the surface.*) (Scott, 182). Elle décide que « Je dois m'assumer en tant qu'artiste. Ne plus distribuer de dépliants politiques mais écrire. Écrire»(*As an artiste I need to be my own woman. Not handing out pamphlets, but writing. Writing.*) (Scott, 97). Loin d'être des forces progressistes les dogmes marxiste et féministe sont devenus des chaînes qui emprisonnent la narratrice. Pour les détruire, Gail éclate la syntaxe pour employer un style littéraire semblable à celui de Virginia Woolf. Les phrases du roman contiennent un mélange de poésie et de prose, d'anglais et de français, d'événements passés et futurs. *Heroine* se constitue aussi à partir de fragments d'une histoire inventée par la narratrice. Une telle syntaxe, fragmentée et aussi libératrice, permet à Gail d'exprimer sa confusion. Plein d'espoir, le roman s'achève dans l'indécision.

Le roman de Gail Scott me paraît intéressant aussi bien d'un point de vue littéraire qu'idéologique. *Heroine* ne contient pas de solutions aux contradictions qui marquent et discréditent certains mouvements sociaux. Le roman se termine, en effet, sur une note ambiguë mais pleine d'espoir. Ainsi «Dans la grisaille, elle est debout sur le trottoir (il neige évidemment), ses boucles rouge pâle sont les seuls signes de sa beauté. Regardant à gauche, à droite/elle—» (*In the grey light, she's standing on the sidewalk (snowing of course), her pale red curls her only sign of beauty. Looking the left, the right/She—*) (183). Ayant décrit les contradictions qui la paralysaient, la narratrice serait-elle prête à agir? Il faudra attendre. ✐

CINÉMA

Danielle Hébert a beaucoup aimé

La liste de Schindler

Si vous n'avez pas encore vu le dernier film de Steven Spielberg, sur nos écrans depuis la mi-décembre, ne manquez surtout pas de le faire avant qu'il ne soit trop tard. Dans *La liste de Schindler*, le réalisateur du *Parc Jurassique* met en scène une époque de la vie d'Oskar Schindler, industriel allemand. Au cours de la deuxième guerre mondiale, ce dernier sauva plus d'un millier de Juifs d'une mort certaine en les faisant travailler dans son usine de Cracovie, en Pologne. Histoire cruelle, traitée de main de maître.

L'utilisation du noir et blanc sert merveilleusement l'esthétique de ce film, en accentuant l'austérité et la désolation des images qui, à plusieurs reprises, nous paralysent d'émotion. Spielberg n'utilisera la couleur qu'à trois reprises, à intervalles irréguliers, ajoutant par là même au symbolisme de son ouvrage. Il adopte délibérément un rythme qui capte totalement l'attention du spectateur, et ceci pendant trois heures et quart. Celui-ci ne bronchera pas; seules des larmes, de temps à autre, couleront sur ses joues. En effet, l'humanité, l'atrocité même de certaines scènes sont saisissantes. Spielberg nous accule à notre vulnérabilité, à notre impuissance, à notre bêtise. Il parvient à engendrer chez le spectateur la compassion plutôt que le jugement, à lui faire prendre conscience que beaucoup d'Allemands furent eux-mêmes victimes du système hitlérien et de la société de cette triste époque. Traitement unique en son genre, ce film transcende enfin la tragédie globale en la transformant en cri d'espoir pour le monde. *La liste de Schindler* ajoute une nouvelle plume au chapeau déjà bien garni de monsieur Spielberg et lui mérite de figurer parmi les auteurs les plus complets de l'histoire du cinéma.

...et un tout petit peu moins

La leçon de piano

Partout dans le monde, la critique acclame *La leçon de piano*. Au Québec aussi. On le proclame meilleur film de l'année; on crie au chef-d'oeuvre. Il n'y a aucun doute que Jane Campion offre un film visuellement magnifique, sinon éblouissant. Les images tournées en pleine jungle néo-zélandaise, en particulier, coupent le souffle. Cependant, c'est une caméra presque timide qui saisit toute la poésie érotique des scènes d'amour. Mais, si on ne se méfie pas de cet éblouissement, on peut être aveuglé aux questions de fond. En effet, *La leçon de piano* perd en maintes conjectures la compréhension du spectateur. Quelles sont, en effet, les

raisons profondes de la résignation d'Ada à son mariage de raison avec un homme qu'elle ne connaît pas et qui l'attend dans un coin perdu de la Nouvelle-Zélande? Pourquoi sa fille la trahit-elle? Quelles sont les ramifications des émotions qui expliqueraient ce geste? Et j'en passe. Ce n'est pas que le fond soit mince, mais bien trop dense. Madame Campion veut faire passer tellement de messages qu'elle en oublie de développer la psychologie de certaines situations-clés. Cela dit, *La leçon de piano*, dont l'action se passe au siècle dernier, demeure un manifeste sur la condition des femmes qui, malheureusement, a une résonance fort contemporaine. Ne serait-ce que pour cela, *La leçon de piano* est à voir absolument.

BEAUX-ARTS

La tragi-farce de Toulouse-Lautrec

ou les soubresauts de la gloire

PAQUERETTE VILLENEUVE

Deux grandes figures émergent, à la fin du siècle dernier, des ultimes remous de l'impressionnisme: Vincent Van Gogh, né à Groot-Zundert en Hollande, et l'Albigeois Henri Marie-Raymond de Toulouse-Lautrec-Monfa, morts l'un et l'autre à 37 ans.

Deux peintres goûtés des *happy few* à leur époque; deux personnages dont la légende allait s'emparer: Van Gogh, car son oreille coupée fascine toujours, Toulouse-Lautrec dont le corps tronqué ne manquerait pas d'en faire autant. Tous deux — consécration ambiguë — devinrent sujets de scénario à Hollywood.

L'Histoire (avec un H majuscule) fit toutefois plus vite sa vraie place à Vincent, l'homme et l'oeuvre, et les gloses sur son art abondent. Il fallut, dans le cas de Lautrec, attendre les grandes expositions des récentes années pour délivrer du pittoresque sa personnalité réelle et son immense talent d'artiste.

Singulier destin que celui de ce rupin de très vieille souche aristocratique, élevé dans une famille où l'on pratiquait volontiers et avec talent la peinture, sans toutefois aller jusqu'à «marchander» son produit, ce qui eut été considéré de la dernière vulgarité, pour ne pas dire comme une déchéance, quand on était grand propriétaire terrien descendant des Croisés.

Singulier destin que celui de cet être marqué dès l'enfance par une déficience osseuse responsable des fractures aux deux jambes qui allaient le laisser avec un corps torve, et souligner on ne peut plus cruellement les traits de son visage. Dans ses *Mémoires*, Yvette Guilbert nous le montre en effet tel qu'il se présentait à ses contemporains. «Figurez-vous la grosse tête de Gnafron, le Guignol lyonnais, posée sur le corps d'un petit nain! Une tête brune, énorme, une peau grasse, huileuse, un nez de quoi garnir deux visages et une bouche! les muqueuses des lèvres aplaties et flasques...»

Heureusement, il a « de beaux yeux lumineux étonnants d'éclat». Lautrec était venu déjeuner chez elle... mais comment l'asseoir? À la stupeur de son hôtesse, il sauta du sol sur sa chaise, appuyant la paume de ses deux mains sur son siège pour se donner l'élan nécessaire.

Dire que cet être déjeté, ayant vécu au milieu des prostituées, ses soeurs en détresse, aurait un tel oeil, une telle âme d'artiste que grâce à lui le Paris du tournant du siècle, avec ses hauts-lieux comme le Moulin Rouge et ses vedettes, Bruant, Jane Avril, La Goulue, Yvette Guilbert, nous demeure aujourd'hui encore étrangement familier.

Malgré son handicap atavique et son amour immodéré du bon vin provenant des caves familiales, qui le conduisit à une mort prématurée, Toulouse-Lautrec a laissé une oeuvre considérable. On commence maintenant à trouver des documents dont la richesse permet de s'en faire une idée.

Le superbe album paru chez Flammarion, suite à la première grande Rétrospective Lautrec présentée à Londres et à Paris au Grand Palais en 1992 qui regroupait près de 200 oeuvres venues de musées du monde entier, est de ceux-là.

Les reproductions couleur nous montrent un artiste qui a la maîtrise d'un Degas et un peu aussi les mêmes thèmes: des femmes dans les gestes et attitudes de l'intimité, et des chevaux, ceux de Toulouse-Lautrec observés surtout au cirque. Lautrec croque aussi sur le vif acrobates, chanteuses, «demoiselles» et beaux messieurs, en somme le plus ou moins joyeux royaume de la nuit.

Les illustrations en noir et blanc nous redonnent le coup de crayon de Lautrec avec leur composition faite de quelques touches qui effleurent à peine le papier, relevées de traits vifs qui «croquent» l'essentiel d'un visage, d'un rôle.

Le texte est une étude sérieusement documentée sur les diverses phases de la vie et de l'oeuvre de l'artiste qu'on nous présente depuis son enfance à Albi jusqu'à son intégration dans la vie des ateliers parisiens (où il eut la jeune Suzanne Valadon comme modèle et où il se lia d'amitié avec Van Gogh), la naissance fulgurante de sa réputation d'affichiste et son évolution comme peintre lié à l'avant-garde de son temps.

Grâce à l'auteur, Gotz Adriani, conservateur allemand réputé, ce livre nous permet d'approfondir sans lourdeur la connaissance d'une oeuvre à défaut de pouvoir — les occa-

sions ici ne sont pas nombreuses—se régaler des originaux.

On a, en 1990, vu à Montréal «La fille rousse», «Les deux amies» et «Messaline», chefs d'oeuvre de la collection de E.G. Bührle, président de *Oerlikon* qui, à défaut de ses cibles, savait choisir ses tableaux. Le Musée du Québec présenta aussi l'an dernier une exposition de ses affiches les plus célèbres.

Parmi les autres ouvrages parus en français, le *Toulouse-Lautrec* sorti en 1988 aux Éditions Cercle d'Art est l'un des plus intéressants. Le texte de François Le Targat, écrivain, critique d'art et surtout esprit curieux, est enrichi de 150 illustrations, dont 50 d'oeuvres présentées isolément avec toutes les informations utiles sur le modèle ou le sujet, et sur les particularités de leur réalisation.

Les Éditions Gallimard ont réuni en 1972 un précieux ensemble de *Lettres 1871–1901* adressées en grande partie à ses proches. La librairie du Musée des Beaux-Arts de Montréal offre un bon échantillonnage des monographies consacrées au peintre dont on trouve également plusieurs titres dans les bonnes librairies.

SPIRITUALITÉ

Église, qu'as-tu à dire au monde?

Louis Grégoire*

Parmi tous les discours de l'Église d'aujourd'hui, un seul traite de la question des fins dernières. Il s'agit de l'eschatologie. Que faut-il entendre par ce grand mot, qui recouvre pourtant un des aspects fondamentaux du christianisme? Il signifie une réalité qui est «déjà là», au sens où l'entendent les théologiens, mais, à la fois, qui n'est «pas encore» accomplie. Qu'est-ce à dire? Au moment de son passage parmi nous, le Christ inaugurait en effet le Royaume des cieux, en annonçant que celui-ci était déjà là - à l'état de levain—à l'intérieur de nous, mais qu'il ne s'épanouirait pleinement qu'à la fin des temps, une fois passées les épreuves de ce monde.

Personne ne comprit ce message de Jésus. Ni les Juifs, ni les païens, ni même ses meilleurs disciples. Il a fallu que le Christ l'enseigne tous les jours au Temple, à la synagogue, en pleine nature, en diverses régions de la Judée ou de la Samarie, pour que cette conception parabolique du monde à venir puisse enfin prendre une certaine consistance. Le sermon sur la montagne ou la charte des béatitudes («Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, Heureux...») allait résumer l'essentiel de l'idéal de paix du Christ. Celui-ci proposait non pas des réformes sociales extérieures mais bien plutôt une révolution du coeur, que les Grecs nomment *metanoia* ou conversion, et qui provoque évidemment un changement dans les mentalités.

On connaît la suite... La cité a rejeté ce prophète, Jérusalem ne pouvant accepter pareille parole parce qu'elle ne répondait pas aux attentes d'un messie politique qui devait restaurer ici-bas le royaume d'Israël. Et pourtant, le Christ était bien l'envoyé du Père, Celui qui,

Le sermon sur la montagne ou la charte des béatitudes («Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, Heureux...») allait résumer l'essentiel de l'idéal de paix du Christ.

par tant de signes opérés, de guérisons et de libérations, redonnait un ordre au désordre, créait une extraordinaire espérance pour toutes langues et toutes nations, sauvait de l'échec la Création de son Père puisqu'Il la rachetait, comme nous l'apprend saint Paul, par le sang répandu sur le bois de la Croix.

Ce premier scandale de la Croix devenait la suprême contradiction auprès de ceux et celles qui ont suivi le Christ et qui l'ont vu disparaître dans un état de complet anéantissement. L'Église des premiers croyants a dû attendre après la résurrection du Christ, avant de vraiment se mobiliser pour la mission à laquelle ce dernier les conviait. Il a fallu que l'Esprit souffle sur eux durant la Pentecôte (cinquante jours après Pâques) pour que ces croyants comprennent enfin tout ce qu'Il avait enseigné, et plus particulièrement que l'énigmatique ne le soit plus. Tout se clarifia pour les disciples, à ce moment où leur fut donnée l'intelligence des Écritures.

L'Église d'aujourd'hui continue de diffuser ce même discours. L'oeuvre—l'invitation à construire le Royaume—se fait sans éclat au fil des siècles d'une manière humble et cachée. Bien que l'Église ait connu par le passé la trop grande tentation de devenir une institution puissante et abusive, exploitant triomphalement le message du Christ, elle est toujours rappelée à ce mystère fondamental, celui d'une réalité à venir, en devenir, et qui est, à proprement parler, l'Amour. Il s'agit en effet de l'ultime réconciliation entre les êtres, le *yom kippour* (grand pardon) comme diraient nos frères juifs. Seule cette réconciliation est signifiante pour un monde devenu in-signifiant, marqué par l'éclatement des discours idéologiques. Étrange ressemblance avec la tour de Babel dans laquelle chacun propose sa recette de salut.

L'éclatement de l'Église catholique au Québec du début des années soixante répon-

dait certes à une remise en question fondamentale. Il fallait évider ce qu'il y avait de faux en elle, et que le temps avait laissé faire. L'épuration était nécessaire et permettait de retrouver l'essentiel du message évangélique. En faisant table rase, en révisant ses positions, l'Église s'adaptait à l'évolution du monde sans nécessairement s'y modeler. Mais le virage a été tel qu'il a même fait perdre de vue le sens du spirituel.

Il n'est pas étonnant de constater les conséquences d'un pareil ébranlement depuis Vatican II. Plus que jamais les gens ont besoin de la dimension spirituelle dans leur vie. La soif de transcendance est partout évoquée et se manifeste par l'apparition d'un nombre important de nouvelles religions qui cherchent à prendre essor dans notre société. L'âme exige son lieu de recueillement, un rite par lequel elle puisse se nourrir et trouver des réponses à ses interrogations les plus profondes. L'Église au Québec continue d'offrir cet espace d'une manière beaucoup plus simple et plus adéquate. Elle ressemble au fond à l'Église primitive, centrée qu'elle est sur la transmission de la parole de Dieu et l'accueil du Royaume dans la vie des croyants.

* *Après avoir fait sa maîtrise en poésie et en spiritualité à l'Université McGill et travaillé quelques années dans le domaine de l'édition, Louis Grégoire poursuit des études de théologie à l'Université Saint-Paul d'Ottawa.*

FLÈCHE DE TOUT BOIS

L'obscénité

Éric Devlin

L'obscénité est rarement une affaire de cul. C'est beaucoup plus profond. L'obscénité est quelque chose de tordu, de malsain, de sournois qui laisse dans la bouche un arrière-goût. L'obscénité c'est comme les rognons au restaurant: vous vous faites une fête d'en manger mais voilà, le cuisinier les a mal nettoyés et les a fait trop cuire. La soirée a été agréable car vous étiez entre amis mais il vous reste ce petit goût d'urée et de caoutchouc dans la bouche qui gâche tout.

Parlant de rognons, j'ai eu cette révélation l'été dernier que nous étions dans une ère où règne l'obscénité lorsqu'un sénateur a affirmé le plus sérieusement du monde au téléjournal qu'il lui était impossible de vivre 70 jours par année au Château Laurier avec la prime de 10000$ que lui accordait l'État canadien.

Au début, j'ai été choqué comme tous les Canadiens. Nous avions affaire à un con, me suis-je dit. Mais après réflexion, l'action sénatoriale m'est apparue comme sciemment réfléchie et posée comme ce type qui se cache dans une ruelle à la sortie de l'école et qui n'en sort subitement que pour exhiber aux enfants ses tristes parties génitales. On peut toujours dire que c'est un malade qui a besoin de soins; néanmoins, le geste est prémédité et, par la situation de vulnérabilité de la victime, il est arrogant. En d'autres mots, il est obscène.

Si on ne peut pas vivre 70 jours à Ottawa avec 10000$ et un salaire annuel dépassant les 60000$, alors comment les 500000 Canadiens qui sont artistes parviennent-ils à joindre les deux bouts et à créer avec un salaire annuel de 12000$, comprenant les dépenses encourues par leur art?

L'obscénité a souvent la forme d'un long bâton bien lisse et arrondi à son extrémité. À Montréal, les policiers portent aujourd'hui le jean pour protester contre le gel de leur salaire. C'est vrai que, par rapport aux sénateurs, c'est la misère. Un policier débutant à la Communauté urbaine de Montréal touchera un salaire de 29573$. Un an plus tard, son salaire grimpera à 33945$. Il augmentera ainsi chaque année pour atteindre au bout de cinq ans 51432$. Sans compter les heures supplémentaires et les avantages sociaux. Et dire qu'il y a des heureux imbéciles qui poursuivent leurs études aux doctorats et qui s'endettent pour finalement se faire offrir des contrats de recherche au salaire annuel de 25000$ à 35000$.

L'obscénité entretient un rapport étroit avec la morale. Et qui parle morale, discute de journalisme. Il faut assister à un congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) pour entendre tous ces moralisateurs ergoter sur le conflit d'intérêt et la pureté de leur mission qui n'est rien de moins que d'être le cerbère de la démocratie. Une fois le congrès terminé, le cerbère de la démocratie votera, lors de l'assemblée générale de son syndicat, des mesures pour empêcher de jeunes journalistes d'offrir leurs services (et des nouvelles inédites) à titre de pigistes.

L'obscénité c'est aussi le Conseil du patronat qui refuse que soit dévoilé le salaire des dirigeants d'entreprises. Et pour cause. De nombreux actionnaires, des employés à qui on demande constamment de se serrer la ceinture et des retraités dont on n'indexe pas la pension demanderaient des comptes à ces pornographes de la finance. Prenons le cas récent de Jacques A. Drouin, président et chef de la direction du Groupe la Laurentienne qui a reçu de son entreprise un million de dollars pour le rachat du régime d'options d'achat d'actions. C'est une pratique courante dans le milieu des affaires d'offrir aux dirigeants des possibilités d'achats d'action et de bonus en fonction du rendement de l'entreprise. Si les dirigeants ont des bonus quand l'entreprise va bien, est-ce que le contrat prévoit des pénalités du même ordre lorsque l'entreprise va mal?

En Amérique, on a tellement valorisé le dirigeant d'entreprise qu'il gagne maintenant 110 fois plus que la moyenne de ses employés. Le même écart n'est que de 17 au Japon et de 23 en Allemagne. Nos dirigeants d'entreprises sont-ils à ce point plus efficaces que leurs homologues étrangers? Du point de vue rendement des entreprises ce n'est pas le cas. Alors cet écart n'est qu'une autre manifestation de

l'obscénité qui dirige notre société.

À l'autre bout, la même obscénité règne dans les syndicats qui, pour protéger leurs membres actuels, signent des conventions où tous les nouveaux travailleurs (donc jeunes) ne seront payés qu'au tiers de l'échelle que les plus vieux ont. Sans compter les clauses de maladie et de temps supplémentaires que l'on fait jouer pour s'enrichir. Je tombe malade et tu me remplaces en temps supplémentaire et la semaine prochaine tu tombes malades et je te remplace. All right!

Je me souviendrai toujours d'une soirée passée au Palais des congrès de Montréal à monter une exposition. Ces grands lieux hermétiques procurent toujours une étrange sensation d'être hors du temps, d'être coupé du monde : la lumière blafarde des néons, l'atmosphère contrôlée, aucune référence avec le monde extérieur. Pour revenir sur terre, nous avions décidé d'aller manger dans un restaurant chinois de la rue Saint-Laurent. Un vrai repas chinois avec son doré aux oignons verts cuit à la vapeur et des huîtres à la sauce noire et de la seiche aux légumes confits.

En sortant du restaurant, nous avions remonté la *Main*, quand, tout d'un coup, j'aperçus un rat. Il était là, dans la vitrine d'une épicerie, sur un amas de sacs de friandises: des noix, des bonbons, des fruits séchés. La bête n'était pas inquiète. Elle s'affairait à renifler la nourriture que, manifestement, elle connaissait bien. Je remarquais que certains sacs avaient été éventrés d'un petit coup de griffe ou d'incisive. On aurait pu croire à un accroc causé par la manipulation.

L'obscénité entretient un rapport étroit avec la morale. Et qui parle morale, discute de journalisme.

Le rat n'était pas sale et luisant. Au contraire, il avait la couleur bien soyeuse des visons. N'eût été de sa queue calleuse et de son statut de vermine, il était bien sympathique.

À quelques reprises je frappais avec vigueur sur la vitre afin d'effaroucher la bête. Jamais celle-ci ne réagit, certaine qu'elle était à l'abri derrière sa vitre. Par ailleurs, notre ami était seul. Aucun comparse ne gambadait dans le magasin.

La première fois que j'ai vu un rat urbain c'était à Westmount. La bête gambadait sur les vertes pelouses d'une résidence cossue. Elle était tellement grosse qu'elle vous aurait croqué un chat le temps de dire *Damn*.

La deuxième fois, c'était en sortant du cinéma . Je venais de voir le dernier film de Russel où pullulait comme à son habitude la vermine. Je marchais sur Sainte-Catherine lorsque j'aperçus, dans un terrain vague situé entre Saint-Denis et Saint-Laurent, une dizaine de rongeurs occupés dans un va- et-vient incessant. Depuis je sais que les enfants parqués dans les logements sociaux des habitations Jeanne-Mance s'amusent à chasser le rat en bande dans ce quartier.

Le rat dans la vitrine venait de trouver ce qu'il cherchait. C'était un sac de bonbons mous enveloppés dans des papiers cirés. Il en choisit un vert jade fade, le prit entre ses petits doigts et le déballa soigneusement. Malheureusement, il l'échappa et le bonbon glissa entre les sacs. Point découragé, il plongea entre les sacs à la recherche de sa friandise. Seules ses petites fesses et sa longue queue restèrent immergées au-dessus des sacs. Il refit surface avec sa collation et s'assit pour la déguster.

Le lendemain matin j'appris que Marc Lépine avait fait un carnage à mon alma mater. J'ai immédiatement pensé à mon rat sur son tas de bonbons. Il avait tout pour être heureux selon nos critères de société. Il vivait dans un magasin bien garni. Il avait la paix, il n'était pas obligé de partager son abondance avec qui que ce soit car il vivait seul.

Depuis, l'image de ce rat me revient constamment. Les sénateurs, les policiers, certains syndicats ou le conseil du patronat réagissent comme mon rat. Ils sont assis sur leur tas de bonbons, à l'abri derrière une épaisse vitre. Et ils ne veulent surtout pas partager (c'est-à-dire changer les règles du jeu) car ils se savent inacessibles.

Les dîners de Cité libre



à Montréal, Ottawa et Québec

les dîners

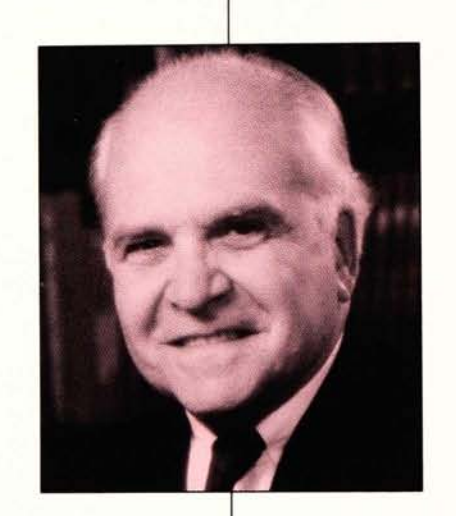
Cité libre

à tous les deuxièmes jeudis du mois à Montréal, les troisièmes mercredis du mois à Ottawa et les derniers lundis du mois à Québec

À MONTRÉAL

le jeudi 10 mars 1994
à partir de 17h30
Maison Egg Roll
3966, rue Notre-Dame ouest
à l'ouest d'Atwater
(Métro Place Saint-Henri)

Renseignements et réservations :
Isabelle Randria : (514) 671-8487



« La Constitution canadienne date de 594 avant Jésus-Christ. Comment se fier aux historiens »

par

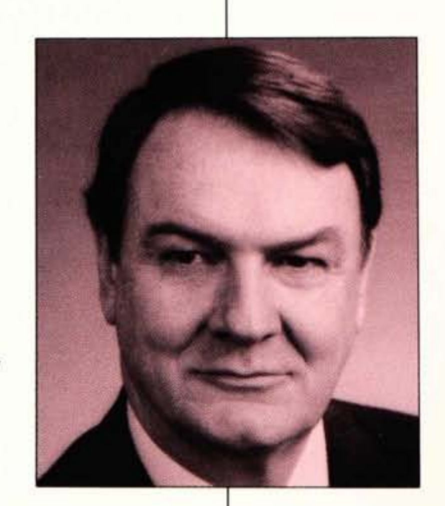
Philippe Deane Gigantes

Historien, économiste et sénateur

À OTTAWA

le mercredi 16 mars 1994
à partir de 17h30
Lebanese Palace
87, rue George, Ottawa
(au Marché-By)

Renseignements et réservations :
Rolande Beauchemin : (819) 770-2467



« Mondialisation et politique monétaire nationale : possibilité ou contresens »

par

Bernard Bonin

Sous-gouverneur de la Banque du Canada

Retenez vos places aujourd'hui même.

